

PER
B-226

29/9/23

LE BULLETIN DE LA FERME

ORGANE DES
CULTIVATEURS
DE PROGRÈS



BIBLIOTHÈQUE
340 rue St-Denis
24-14-6-2

INDÉ
N
13

PARAIT TOUS LES JEUDIS

ADMINISTRATION: 88 COTE DE LA MONTAGNE
QUÉBEC

ABONNEMENT: CANADA, EXCEPTÉ CITÉ DE QUÉBEC 75c
CITÉ DE QUÉBEC ET PAYS ÉTRANGERS \$1.50

VOLUME XI, No 39

QUÉBEC

LE 27 SEPTEMBRE 1923

POURQUOI DONC



Une "rivière" de 800 agneaux, CHOEX, quelques minutes après leur vente par la Coopérative Fédérée.

SE SEPARER

De ses agneaux, avant qu'ils soient rendus sur les grands marchés, c'est-à-dire presque entre les mains des consommateurs ?

N'est-il pas évident que le cultivateur a toutes les chances d'obtenir les meilleurs prix, là où la demande est grande et où les acheteurs sont nombreux ?

Cultivateurs, la plupart des agneaux que vous vendez, sont destinés au marché de Montréal.

Vous pouvez être sûrs que ceux qui se chargent ordinairement de les rendre à cet endroit, ne le font pas pour rien.

Vous pouvez gagner ces sommes d'argent, qui sont un deuxième profit pour vous, et de la façon la plus simple.

Organisez-vous en coopération, pour expédier vos agneaux. Téléphonnez-nous pour connaître les dernières conditions du marché.

Coopérative Fédérée de Québec

Expédition: Montréal Stock Yard Pointe St. Charles.

Correspondance: 114 rue St. Paul Est Montréal

27

27

27



Combien de lait vos vaches donnent-elles?

Jemina Johanna of Riverside, une vache Holstein, champion du Canada a produit en 365 jours, 30373.2 livres de lait et 1280. livres de beurre. Pour arriver à produire autant de lait et de beurre, il faut qu'une vache mange bien, digère bien et assimile bien sa nourriture, et il faut de plus que cette nourriture possède une saveur appétissante. Donnez à vos vaches

"OMAZON"

elles vous donneront plus de lait et de beurre et se maintiendront en santé. "OMAZON," nourriture Canadienne et médicinale est composée d'ingrédients nourrissants, d'extraits de plantes bienfaisantes qui stimulent l'appétit, aident la digestion et l'assimilation des fourrages.

En vente partout 60 cents.

Dr. Ed. MORIN & Cie, Limitée, Québec, Qué.



SOMMAIRE

Pages de la Coopérative Fédérée et des Coopératives Agricoles;
Grains de Sagesse, Miettes de bon sens;
Brigandage, vandalisme et bolchévisme en plein Québec: C. L'Habitant;
Gazette Rimée;
Revue de la Huitaine: Pierre Fouille-Partout;
Actualités Avicoles: Aux élèves des cours moyens d'Agriculture et Culture fruitière;
Les Lépreux de Tracadie: Le Père Hyacinthe Couture, Dominicain. Comité de Surveillance des Etalons;
Avis divers aux Eleveurs;
Moteurs, tracteurs et Automobiles; Hommage et reconnaissance;
La loi de la chasse;
Page Féminine: Cousine Avette, Joseph Harvey, etc.;
La loi pour tous, Panier aux lettres; Revue des marchés, Gravures, etc.

**BANQUE PROVINCIALE
DU CANADA**

Fondée en 1900.....Siège Social, Montréal

Capital autorisé\$5 000 000
Capital versé\$3 000 000
Fonds de réserve et profits accumulés\$1 525 000

L'agriculteur progressif trouve son profit à se tenir constamment en contact avec une institution financière solide.

Cette Banque donne une attention toute spéciale aux affaires qui lui sont confiées par les cultivateurs; elle compte maintenant 312 bureaux (Succursales et Sous-Agences) dans les Provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et Ile du Prince-Edouard.

En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'Epargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs.

Votre compte de Banque est votre meilleur ami

BOIS de CONSTRUCTION

de provenance étrangère ou domestique

Variété — Qualité — Service

Voilà ce qui a fait notre nom et qui maintient notre popularité.

Toujours les plus bas prix du marché et une meilleure valeur assurée.

Nous faisons tous ouvrages en bois, tels que portes, châssis, persiennes, etc.

NAPOLEON GIGNAC, Inc.,

68 rue Lalemant, . . . QUEBEC

**POUR ETRE SUR
D'UN BON SERVICE**

Il vous faut dès aujourd'hui commencer à envoyer votre Crème à Québec, à notre laiterie.
La laiterie de Québec paie les meilleurs prix du marché.
La Laiterie de Québec fait les remises promptement....
La Laiterie de Québec vous garantit Satisfaction.
Voulez-vous d'autres renseignements?
Ecrivez-nous dès ce soir.

LA LAITERIE DE QUEBEC

75 Avenue du Sacré-Coeur
QUEBEC

S'IL N'EST PAS JAUNE CE N'EST PAS



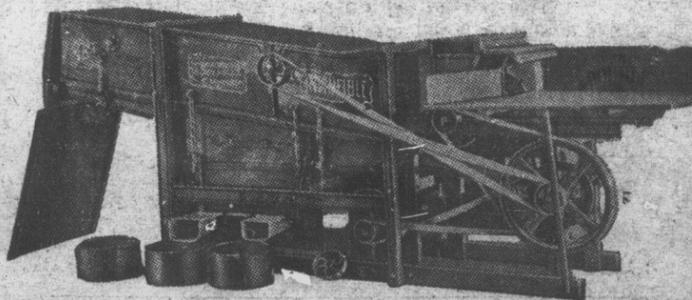
DEMAIN CE SERA TROP TARD



Pour demander votre copie de circulaire, en prendre connaissance et placer votre commande pour vous garantir une livraison immédiate. Ecrivez dès ce soir pour ne pas vous exposer à une livraison trop tardive. Nous suffisons tout juste à la grande demande que nous avons actuellement.

Protégez-vous en demandant notre circulaire illustrée immédiatement.

LA CIE INDUSTRIELLE ST-FRANÇOIS Limitée.
ST-FRANÇOIS MONTMAGNY, Qué.



ADMINISTRATEUR
Abonnes
Canada
Québec
Cité de
étran
Tarif d
Annonc
m
Pour
ces écri
Ferme
tagne,
Casier

Volume
Cette page
Rapp
d
Discuss
laitière
al
L'asse
à une résol
tenue à Ste
suit :
"Cons
"dans not
"culture tr
"tage de re
"Il est
"M. Eugè
"Que
"compéter
"nous don
"produits
"aux Etats
Des ce
de l'Agricu
résultat qu
à l'assembl
tive Fédère
M. Jo
fut appelé
M. M
Directeur
après quel
mais que,
L'incie
avaient rec
faisait auc
aux confère
"Nous
Cloutier po
résolution
manière d'
raient la t
sentants de
trie laitière
dans le Bul
pour cela, r
nous a fait
forcés de no
Devan
mule et la
semblée.
M. Du
ment la qu
de l'Indust
empresée
fond, et fa
"l'honneur
"Nous
avant peu,
formations
jusqu'ici en
bre de ce ce
par conséq
nitive."
"Cep
re, jusqu'à
à suivre les
industrie Lai

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ
Abonnement payable d'avance
Canada—Excepté cité de Québec..... 75c.
Cité de Québec et pays étrangers..... 1.50
Tarif des annonces .07 la ligne.
Annonces classifiées 1c. du mot minimum .50 sous.
Pour abonnement et annonces écrire au "Bulletin de la Ferme", 88 Côte de la Montagne, Québec.
Cassier postal 129—Télép. 4297

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE
Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès

ADMINISTRATION & RÉDACTION
88 CÔTE de la MONTAGNE 88
QUÉBEC

RÉDACTION ET COLLABORATION
Cette revue est consacrée aux intérêts de la ferme et du foyer rural.
Elle est rédigée par un comité de techniciens et de praticiens agricoles, assistés de collaborateurs occasionnels et de correspondants de diverses institutions agricoles. Toute collaboration est sujette au contrôle du directeur.
La correspondance concernant la rédaction doit s'adresser au Directeur du "Bulletin de la Ferme", Cassier postal 129, Haute-Ville, Québec.

Volume XI

QUEBEC, LE 27 SEPTEMBRE 1923

Numéro 39

Cette page est réservée à la Coopérative Fédérée de Québec.

Rapport d'une assemblée de cultivateurs (Fermiers-Unis) du comté de Champlain, tenue à St-Stanislas, lundi, 24 septembre

Discussion par des conférenciers, sur l'industrie laitière et particulièrement sur l'exportation abusive de la crème aux Etats-Unis

L'assemblée de St-Stanislas avait été convoquée pour faire suite à une résolution du comité régional des Fermiers-Unis de Champlain, tenue à Ste-Geneviève, le 17 juillet 1923, résolution qui se lisait comme suit :

"Considérant que l'industrie laitière est la base de l'agriculture dans notre province, et considérant que durant la crise que l'agriculture traverse, il n'est que juste de donner aux cultivateurs l'avantage de retirer le plus d'argent possible pour leurs produits.

"Il est résolu, proposé par M. Jos. Labissonnière et secondé par M. Eugène St-Arnault :

"Que le bureau de direction soit autorisé à inviter des hommes compétents en industrie laitière à venir dans le cours de l'automne, nous donner des renseignements sur l'industrie laitière, la vente des produits laitiers et particulièrement sur l'exportation de la crème aux Etats-Unis."

Des correspondances échangées avec les autorités du Ministère de l'Agriculture ainsi qu'avec la Coopérative Fédérée, eurent pour résultat que MM. Raoul Dumaine et J.-Bte Cloutier furent délégués à l'assemblée de St-Stanislas, à titre de représentants de la Coopérative Fédérée.

M. Joseph Mongrain, président de la Succursale de St-Narcisse, fut appelé à présider l'assemblée.

M. Mongrain explique que les conférenciers, dont M. Ponton, Directeur du Bulletin des Agriculteurs, étaient parvenus à s'entendre, après quelques difficultés, sur la manière de procéder à la discussion mais que, heureusement maintenant tout allait bien.

L'incident en question provenait du fait que des organisateurs avaient rédigé, sous forme de question, une formule très vague, qui ne faisait aucunement mention de l'affaire de la crème, et l'on demandait aux conférenciers de se prononcer d'après cette formule.

"Nous ne sommes pas venus, dirent ensemble MM. Dumaine et Cloutier pour discuter autre chose que ce dont il est parlé dans votre résolution du 17 juillet (voir plus haut). Nous protestons contre cette manière d'agir de quelques uns—la plupart des gens présents ignoraient la teneur du questionnaire qu'on voulait imposer aux représentants de la Fédérée—nous sommes envoyés ici pour discuter industrie laitière, selon la résolution de votre association, telle qu'imprimée dans le Bulletin des Agriculteurs. Vous nous avez vous-mêmes invités pour cela, rien que pour cela. Que l'on s'en tienne à la résolution qui nous a fait venir ici, messieurs, celle du 17 juillet, sinon, nous serons forcés de nous en retourner sans avoir adressé la parole."

Devant une telle détermination, les organisateurs retirèrent leur formule et la discussion commença, à la satisfaction visible de toute l'assemblée.

M. Dumaine fit un clair exposé de la situation. Il expliqua comment la question de la crème était venue à l'attention de la société de l'Industrie Laitière de la province. Cette société ajoute-t-il s'est pressée de nommer un comité spécial pour étudier le problème à fond, et faire les expériences nécessaires. "J'ai moi-même," dit-il, "l'honneur de faire partie de ce comité."

"Nous avons la ferme conviction que les cultivateurs auront, avant peu, grâce à ce comité de la Société d'Industrie Laitière, des informations beaucoup plus précises que celles qui ont pu être publiées jusqu'ici en certains milieux. Il ne m'appartient pas, comme membre de ce comité, d'anticiper sur la décision qui sera donnée et il m'est par conséquent impossible de conclure d'une manière officielle et définitive."

"Cependant, comme appréciation personnelle, je suis porté à croire, jusqu'à preuve du contraire, que les cultivateurs ont tout à gagner à suivre les conseils désintéressés d'un corps comme la Société d'Industrie Laitière."

"Si on jette un coup d'œil sur les prix actuels payés pour les produits laitiers, tenant compte des changements et inconvénients inhérents au commerce de la crème, il est facile de conclure que la fabrication du fromage, par exemple, est beaucoup plus payante que l'expédition de la crème." Là-dessus, M. Dumaine donne des chiffres qui semblent intéresser grandement l'auditoire.

M. Dumaine termine en disant qu'il est heureux d'être venu dire aux gens où l'on en était rendu avec cette question de la crème et ce que l'on pouvait en connaître jusqu'à date. Enfin, il invita les cultivateurs à lui poser des questions.

M. Ponton. Le deuxième conférencier fut M. Ponton. Ce dernier commença par nier sa compétence en Industrie laitière. "Cependant" dit-il, "je prétends que l'on n'a pas le droit de nous empêcher de profiter de trois marchés, au lieu de deux."

"Ce sont des hommes avisés qui nous disent : Cultivez un peu toutes sortes de choses afin de n'être pas pris au dépourvu dans la récolte. Il me semble qu'il devrait en être de même pour les marchés."

M. Ponton s'élève ensuite avec véhémence, contre "certaine haute personnalité" qui se "mêle" de mettre les cultivateurs en garde contre l'exportation à outrance, de la crème, aux Etats-Unis.

Il s'élève contre les journaux qui publient des articles à titre flamboyant annonçant "comme un dangeureux projet, une menace à notre industrie laitière," cette exportation à outrance de la crème. Il accuse la Coopérative Fédérée de manque de sincérité dans son travail d'uniformisation de l'emballage de nos produits laitiers et particulièrement du beurre, parce que, dit-il, elle vend deux sortes de boîtes, à deux prix différents.—M. Ponton a sans doute voulu dire que la Coopérative vend une boîte à fromage et une boîte à beurre, car il est évident que ce serait renier nos principes que de mettre en vente, deux qualités de boîtes à beurre ou deux qualités de boîtes à fromage. On voit que la précision n'est pas le fort de M. Ponton. (N. de la R.)

M. Ponton affirme que nous n'avons qu'un seul marché, celui de l'Angleterre. Il cherche à ridiculiser les tentatives de la Coopérative Fédérée, pour introduire notre beurre sur le marché de Belgique.

M. Ponton revient encore une fois sur la question des hautes personnalités qui dit-il nous "engeulent et nous tombent sur le dos" dans tous les journaux" (et montrant, les deux représentants de la Coopérative,) il ajoute: "qui nous envoient des pierres quand on leur demande de l'eau." (Stupéfaction, puis rires de l'assemblée, y compris rires de la part des conférenciers eux-mêmes.)

Revenant encore à la Coopérative Fédérée, M. Ponton l'accuse de spéculation et lui reproche d'avoir fait des \$75,000.00 de profit. (Ce qui n'a jamais été.)

Il insinue que la coopération, au Danemark, n'a pas si bien réussi qu'on le dit et que les cultivateurs Danois sont actuellement en aussi mauvaise posture que les cultivateurs canadiens. Il semble en rendre responsable la coopération. Il prétend que la Coopérative Fédérée est trop liée au gouvernement ou à la politique et dans le même temps il parle favorablement du Boerenbond Belge, comme faisant de la politique.

Examinant ensuite la situation des cultivateurs américains, il louange leurs grandes fabriques et leurs revenus bien plus considérables que les nôtres, en Industrie laitière. Il parle comme d'un progrès, l'organisation des fabriques, là-bas, sous forme de compagnies. Enfin, il fait reposer tout le tort dans cette affaire de la crème, sur le fait que "de hautes personnalités ont été obligées de protester publiquement contre l'exportation à outrance, de la crème aux Etats-Unis, en tout cas que ça pourrait faire baisser le chiffre d'affaire d'une certaine maison" (évidemment, la Coopérative).

Il se retire en protestant de nouveau et d'une manière générale, "contre toutes les injustices dont la classe agricole est victime de la part de ceux qui nous dirigent, actuellement."

M. J. Bte Cloutier. Quand vint le tour de M. Cloutier, de prendre la parole, M. Ernest Jacob, Président de la Succursale de Sainte-Gene-

(Suite à la page 649)

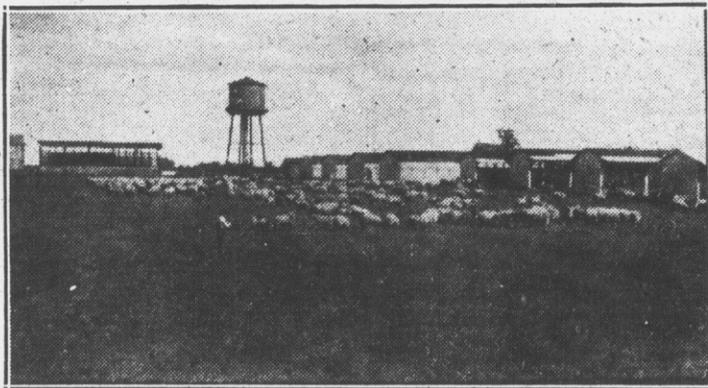
*Il ne suffit pas d'être
bon coopérateur dans le
domaine paroissial.*

1923	SEPTEMBRE	SOLEIL Lev. Cou.	
V 28	S. Wenceslas, mart.	5 42	5 31
S 29	St-Michel-Archange,	5 43	5 29
D 30	XIX APR. PENTECÔTE	5 44	5 27
OCTOBRE			
L 1	S. Rémi, év. et confesseur.	5 45	5 62
M 2	SS. Anges Gardiens, dbl. maj.	5 46	5 24
M 3	De la fête.	5 48	5 22
J 4	S. François d'Assise, conf., dbl. maj.	5 49	5 20

*Il faut aussi être
coopérateur dans le
domaine provincial.*

Page des Sociétés Coopératives Agricoles Locales

Exposition et vente de moutons à Victoriaville, le 3 septembre 1923



A l'Exposition de moutons à Victoriaville

Je viens signaler cet événement agricole de notre comté, avec le seul but d'en tirer quelques conclusions profitables aux lecteurs du Bulletin de la Ferme.

Ces Expositions sont organisées par les Propagandistes du Ministère Fédéral d'Agriculture, division de l'industrie animale—M. Lucien Therrien pour notre région—en coopération avec les agronomes de district.

Les prix accordés sont payés en parties égales par les deux Ministères, Provincial et Fédéral, d'agriculture.

Pour les concurrents les conditions sont les suivantes : châtrer les agneaux mâles croisés ; couper la queue des agneaux et agnelles ; s'engager à vendre en coopération tous les sujets destinés à la boucherie, une fois l'exposition terminée.

En date donc, du 3 septembre 1923, nous avons tenu en même temps sur le terrain appartenant à la Société d'Agriculture du comté—et j'en profite pour remercier sincèrement les directeurs pour le bon accueil qu'ils nous ont fait en cette circonstance—les trois expositions organisées dans les paroisses d'Arthabaska St-Paul et Warwick.

Nous avons ainsi réuni au delà de 650 têtes de moutons, dont 405 furent vendues à l'enchère. Tous ces agneaux descendaient de moutons à face noire de la race Oxford Down.

La journée fut des plus intéressantes. Le pesage des agneaux, ce que l'on fit d'abord, a provoqué plusieurs exclamations : comme il pèse ! il est surprenant ! il ne paraissait pas tant peser ! s'exclamait-on. En deuxième lieu on s'intéressa beaucoup au jugement ; on découvrit là les vrais éleveurs, on a pu apprendre à apprécier le bon stock d'élevage comme aussi le bon stock de boucherie.

Mais à côté de cela, une profonde anxiété torturait l'esprit de plusieurs exposants ; quel prix allons-nous vendre ? Les commerçants, quelques-uns arrivés sur le terrain en même temps que les premiers moutons, avaient exposé et répété à satiété à tous les exposants, les mauvaises conditions du marché, la qualité inférieure d'une partie du stock, les risques qu'il y avait pour eux d'envoyer cela à la coopérative, d'expédier à peu près, d'être obligé de prendre ce que l'on retournera, de perdre la diminution des agneaux, et une foule d'autres choses encore qui traduisaient l'effort suprême d'un travail de désorganisation poursuivi contre nous, depuis l'introduction dans le comté, de ces béliers Oxford.

Vous croyez peut-être, lecteurs, qu'il y eut des défections ? non ! les cultivateurs du comté d'Arthabaska ne sont pas de lâcheurs. Dieu merci, pas un seul exposant n'a retiré sa parole. Ils résistèrent aux tentations, et au moment de l'enchère tous parlaient par une seule voix, celle du président du comité de l'enchère Mr Grégoire Hinse de St-Paul. Nous vous apprécions hautement, messieurs les exposants et vous offrons nos plus sincères félicitations.

Ont-ils eu tort de persévérer jusqu'à la fin ? Jugez vous-même.

Les moutons sont mis à l'enchère, la première offre est 8½ cts. la livre, la deuxième 8.60, ensuite il n'y eut plus qu'un seul commerçant qui fit des offres et se disputa les agneaux avec l'agronome du district, l'autre prétendant qu'on l'avait insulté.

Des gens malins ont insinué que des acheteurs s'étaient entendus ensemble pour se partager le stock, et qu'ainsi ils ne devaient pas se porter opposition.

En tout cas les agneaux furent adjugés à l'agronome au prix de \$9.61 cts la livre, l'offre précédente étant de \$9.60 faite par M. R. Bélisle. Les agneaux pesant moins de 70 livres furent payés \$7.61 la livre ; on a payé sur la pesée du matin moins 1½ livre de diminution par tête. Tout le monde s'est alors déclaré satisfait ; plus de doutes plus d'appréhensions, plus de regrets.

Quel prix payait-on les agneaux, dans la région, pour expédition en même temps ? On faisait annoncer 9 cts la livre dans les endroits où l'on savait que l'on n'achèterait pas ou pratiquement pas de stock. J'entends des commerçants dire c'est faux ; on a payé des agneaux 10 cts et 9½ cts la livre. Voici : un commerçant a acheté quelques lots de moutons à 10 cts et 9½ cts la livre, mais il les a fait recevoir par un autre qui lui ne les a payé que 9½ et 9c. Non, par notre organisation on a vendu les agneaux certainement 1c plus cher la livre, et fait payer aux commerçants pour tous les agneaux achetés dans la région environ ½ cts plus cher la livre qu'ils ne l'auraient fait, sans ce mouvement de coopération.

Ces agneaux furent vendus sans aucune perte par la coopérative fédérée de Québec ; 336 agneaux furent vendus 10¼ cts la livre au représentant de la Maison Swift, pour expédition à New-York, la balance aux bouchers à des prix satisfaisants.

Au delà de 10,000 moutons sont entrés sur les deux marchés de Montréal la semaine du 3 ; les cours des abattoirs étaient plus que remplies et le marché allait très mal au point que trois ou quatre cents agneaux n'ont pu être vendus cette semaine là ; et le plus haut prix payé fut 10½ cts la livre.

Pourquoi la coopérative a-t-elle si bien vendu ? Premièrement elle est une organisation très importante manipulant beaucoup de stock, et les acheteurs comptent avec elle ; 2o elle classifie d'une manière juste la marchandise qu'elle a, et les acheteurs sont certains de ce qu'ils achètent ; 3o cette journée là, elle avait du stock de choix à offrir et en quantité, 404 agneaux croisés à face noire écourtés et châtrés, à peu près tous dans le poids désiré.

Conclusion : 1o l'exposition a prouvé que l'importation des béliers à face noire dans le comté a amélioré considérablement la qualité des agneaux, tous les exposants et visiteurs l'ont avoué ; 2o elle a fait que les cultivateurs ont mieux préparé leurs agneaux pour le marché ; 3o elle fut une belle circonstance pour étudier, scruter une fois de plus le jeu et les trucs du commerce qui a peur de l'organisation des cultivateurs pour la vente de ses produits ; 4o elle fut une magnifique démonstration de la valeur de la coopération ; 5o la vente des agneaux par l'entremise de la coopérative fédérée de Québec a prouvé une fois de plus quels services immenses cette société peut rendre aux cultivateurs.

Voilà à mon sens les principaux points à souligner. L'exposition et la vente des agneaux à Victoriaville a rapporté un grand succès, parce que les cultivateurs ont su se rendre compte des exigences du marché ; parce qu'ils ont su les satisfaire ; enfin parce qu'ils ont agi en coopération. Le salut de la classe agricole viendra de là, ce qui veut dire d'elle-même, car c'est elle, et elle seule, qui est maîtresse de ces moyens.

Un cordial merci à M. Arthur Tremblay agronome du comté de Drummond, à M. J.-E. Marcoux, propagandiste en industrie ovine et porcine pour le fédéral, à M. E. Bélanger, gérant de l'Abattoir Coopératif de Princeville, pour l'assistance généreuse et empressée qu'il nous ont donnée, à M. Lucien Therrien et moi, dans la tenue de cette exposition.

Henri Lauzière,

Agronome du comté d'Arthabaska.

Grain

Le débo cent l'humar vie même de

Des cha aux organisa programme c portait que c frère a raison

Les tau geries de che bre, à Ottaw comme s'ils devant la Co merciales et

Gazette tive à la fois sinon toutes sante et gai eur. Notre tille pièce de

"Le mo N.-E. La V secours. Ne être, très sup n'a eu plus moderne nou

Le culti remplacer ce de votre jou je faisais pu comprend ; a une grand ailleurs, que toujours hât

Cercle c thousiasmé Anselme, cor rivalisent de que de l'exte dernier, assis discours il f l'abbé N. L forme toujou donne de bo Ajouton obtenu le 2e

Le prix lions dans l culture dans "Ne vo le marché du prix doivent voir dire qu pendant affi vaise qui se le double de dération Ap peut qu'aug

Coquet Le Naturalis sance non s merveille, m grâce à l'he aussi une sa cher, le Nat Canada fran Huard, qui fondateur :

"On ne consulter les conteste à da relatifs à cet Longue

Grains de sagesse, Miettes de bon sens

Le déboisement est un des fléaux les plus redoutables qui menacent l'humanité. Ce n'est point assez dire : il est un péril pour la vie même de l'univers. (Pierre Baudin).

Des chansons françaises s. v. p. dit "La Voix du Sol", d'Ottawa, aux organisateurs de l'Exposition interprovinciale d'Ottawa, dont le programme des amusements, à l'article des chants en plein air, ne comportait que des chansons anglaises, américaines et de nègre. Le confrère a raison.

Les taux de messageries (express).—Les compagnies de messageries de chemin de fer (Express Companies) doivent tenir en octobre, à Ottawa, une assemblée à l'effet d'augmenter leurs taux. Tout comme s'ils n'étaient pas déjà trop élevés. Au public de protester devant la Commission des chemins de fer, et aux organisations commerciales et corporatives de prévenir le coup.

Gazette Rimée.—Un jeune et talentueux poète québécois, qui cultive à la fois l'humour et les muses, nous promet, tous les quinze jours sinon toutes les semaines, une *Gazette rimée*, où, sous une forme plaisante et gaie on trouvera l'actualité qui intéresse surtout le cultivateur. Notre nouveau collaborateur débute aujourd'hui par la gentille pièce de vers intitulée, "Maraude" et signée Frandéro

"Le mois du Saint-Rosaire approche, dit le *Casket*, d'Antigonish, N.-E. La Vierge Immaculée attend que nous lui demandions son secours. Nous avons beau nous faire illusion à l'endroit de notre bien-être, très superficiel, jamais plus qu'aujourd'hui le peuple de ce pays n'a eu plus grand besoin du secours de la Reine du Ciel, tant la vie moderne nous distrait de la pratique de la religion et de la vertu."

Le cultivateur et l'annonce.—"Inclus une nouvelle annonce pour remplacer celle de la semaine dernière. L'annonce dans un seul numéro de votre journal a provoqué plus de demandes que toutes celles que je faisais publier pendant une semaine dans les quotidiens. Cela se comprend ; ma clientèle se recrute à la campagne où votre journal a une grande circulation parmi les cultivateurs. Je constate, par ailleurs, que votre journal est varié et intéressant. A la maison on a toujours hâte qu'il arrive. Les enfants se l'arrachent."

"Votre tout dévoué,
Louis M ; fils de J.

Cercle de Fermières modèle.—Notre représentant est revenu enthousiasmé de l'Exposition annuelle du Cercle de Fermières de St-Anselme, comté de Dorchester. Les cent quatre membres de ce cercle rivalisent de zèle et d'habileté aux travaux féminins tant de l'intérieur que de l'extérieur du foyer. Exhibits nombreux et splendides, jeudi dernier, assistance considérable. \$150. distribués en prix. Parmi les discours il faut surtout noter celui du curé même de St-Anselme, M. l'abbé N. Laflamme, dont la parole chaude et persuasive, sous une forme toujours correcte, laisse invariablement tomber une semence qui donne de bons fruits.

Ajoutons que comme cercle celui des fermières de St-Anselme a obtenu le 2e prix du dernier concours de l'Exposition provinciale.

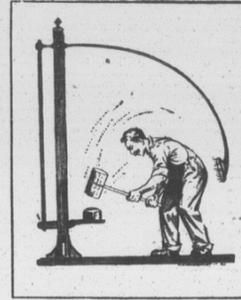
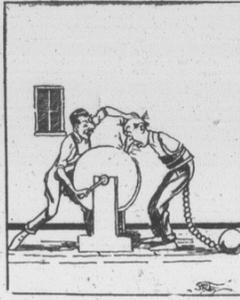
Le prix du miel.—Sous le titre "Ne vous laissez pas tondre" nous lisons dans la dernière livraison de *L'Abeille*, organe officiel de l'apiculture dans la Province de Québec :

"Ne vous laissez pas exploiter par les gens qui vous disent que le marché du miel est encombré, qu'il y a peu de demandes et que les prix doivent baisser. Il est beaucoup trop de bonne heure pour pouvoir dire que le marché est encombré. Ce que nous pouvons cependant affirmer, c'est que la récolte aux Etats-Unis est la plus mauvaise qui se soit produite depuis sept ans, que le sucre blanc se vend le double de ce qu'il se vendait l'an dernier à pareille date et que la Fédération Apicole fait une campagne systématique de publicité qui ne peut qu'augmenter la consommation du miel.

Coquet à 55 ans.—C'est le cas de notre inestimable confrère *Le Naturaliste Canadien*, qui à l'occasion du 55e anniversaire de sa naissance non seulement revêt une toilette très coquette, et qui lui va à merveille, mais encore se plaît à se faire plus attrayant que jamais grâce à l'heureuse variété de sa rédaction. Son bonpoint dénote aussi une santé robuste. Fondé en 1868, par l'Abbé Léon Provancher, le *Naturaliste* est le premier des journaux scientifiques publié au Canada français. Comme le dit son directeur actuel, M. le Chanoine Huard, qui depuis près de trente ans continue si dignement l'œuvre du fondateur :

"On ne saurait plus étudier l'histoire naturelle du Canada sans consulter les cinquante volumes du *Naturaliste Canadien*, qui est sans conteste à date, la collection la plus considérable de faits scientifiques relatifs à cette région du continent américain".

Longue vie au savant et toujours intéressant confrère.



Un Sauvage de nos amis prétend qu'il faudrait traiter ainsi les voleurs de fruits dans les vergers et les voleurs de poules dans les basses-cours.

Les pommes du Québec à Ottawa.—L'Institut Agricole d'Oka vient de remporter les deux premiers prix à l'exposition d'Ottawa, dans la section des pommes, pour les variétés McIntosh et Wealthy. C'est un honneur pour les pommes du Québec, car les exposants étaient très nombreux dans ces deux variétés reconnues des meilleures au Canada.

Un concours d'emballage.—A Oka le 14 septembre M. Lawler, de la Colombie Anglaise, et M. Carrey, du département fédéral à Ottawa, donnaient aux élèves du *Cours Moyen* une démonstration sur les divers emballages des pommes pour le commerce. Voir à ce propos, dans une autre colonne, les avantages qu'un jeune fermier américain a su retirer de semblables cours abrégés d'agriculture.

L'enfance et l'alcoolisme.—Feu Etienne Lamy, le vénérable et brillant académicien qui honorait Québec et la race canadienne française de sa présence lors de l'inoubliable congrès de la langue française en 1912, dans une étude sur la dépopulation en France, n'a pas craint de donner à l'alcoolisme, le deuxième rang parmi les causes qui ont diminué la natalité et la vitalité françaises. Sans prétendre que l'alcoolisme nous atteigne aussi profondément qu'en France, nous constatons cependant que le fléau exerce en notre pays des ravages inquiétants.

Certes, l'active campagne de tempérance poursuivie de 1900 à 1918, a été vraiment efficace, et les apôtres qui l'ont menée peuvent être fiers des résultats obtenus. Cependant il reste encore un grand travail à accomplir : il ne suffit pas de combattre l'alcoolisme chez l'adulte, il faut prémunir contre ce mal la génération qui grandit. Or, le meilleur remède préventif, c'est l'éducation antialcoolique de l'enfance. Seule, en effet, l'éducation antialcoolique nous donnera une génération de sobres **par conviction**.

J.-L. Beausoleil, C.S.V.

"Rien n'est plus beau que son pays".—Un officier du train exposition du Canada qui parcourt actuellement la France écrit, au cours d'une lettre que nous ne pouvons citer en entier parce que personnelle :

"J'ai visité, avec M. X X X plusieurs fermes, troupeaux, grandes exploitations potagères, expositions générales où l'agriculture tient une place honorable, écoles agricoles et ménagères, fabriques de conserves, mines et forêts. Nous y pouvons apprendre quelque chose, mais je me convaincs que nous avons aussi marché très vite dans les voies du progrès. Le cultivateur français ne jouit pas de la même aisance que le nôtre et, s'il aime son pays, je pense que c'est moins par raison que par sentiment. La dépopulation rurale est de beaucoup plus accentuée ici que chez nous. L'esprit familial et paroissial est en baisse, et le sens de la solidarité, la coopération des volontés, et la coopération agricole tout court, ne sont guère en faveur.

"Ce tour de France me fera aimer davantage notre paisible et sensée province de Québec. Aussi, je vous assure que nos conférences, brochures et entretiens, à son sujet, font ouvrir les yeux en éveillant bien des convoitises.

"D'autre part, il faut admirer la France travailleuse, économe et héroïque. Et, les Chambres commerciales et industrielles, les syndicats d'initiative, les conseils directeurs d'expositions générales ou locales, de même que les sociétés de tourisme demandent à être mises en relation avec nos organisations similaires. Je recueille donc tous les matériaux nécessaires à cette fin."

Il ressort de ces appréciations que :

- 1o Notre agriculture et nos industries, si jeunes soient-elles, ont progressé aussi vite que celles des pays européens;
- 2o Sous le rapport du bien-être et de l'aisance, le paysan canadien n'a rien à envier à celui de l'Europe ;
- 3o La mentalité civique est au moins aussi bonne ici que là-bas;
- 4o Le train exposition n'aura pas en vain parcouru la France, puisque déjà ses officiers entrevoient la possibilité prochaine de relations commerciales beaucoup plus étendues entre les deux pays.

GAZETTE RIMÉE

Maraudes

"On nous signale que des maraudeurs pillent les vergers à travers les campagnes..."

(Une revue agricole)

Ainsi donc, quand vient la brunante,
Des maraudeurs à pas de loup
S'en vont d'une main imprudente
Cueillir la pomme un peu partout...

Profitant de l'ombre profonde,
Ils savent faire ample moisson
De ce fruit qui sur notre monde
Jadis a semé l'affliction...

De la récolte clandestine
Que font-ils aussitôt partis?...
La vendent-ils à la sourdine?...
Voraces, croquent-ils les fruits?...

Le premier cas est fort possible!
Après tout c'est un profit net...
Quand au second, il est plausible;
Moi-même j'ai commis le fait...

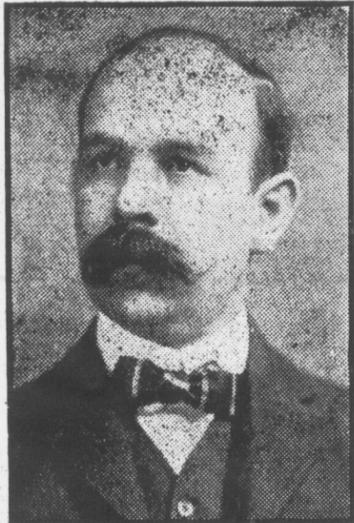
Mais bien souvent dans ces maraudes
Les pommes sont au second plan
Je connais plus d'une farouade
A la joue rose, à l'œil troublant,

Qui pour faire intime causerie
Au verger donné rendez-vous...
"Nous cueillerons", dit la coquette,
"Des pommes bien loin des jaloux..."

Et les amants, à la brunante,
Dans le verger, à pas de loup,
S'en vont d'une main impudente
Piller des pomm's un peu partout!...

Frandedo.

Québec, 20 sept. 1923.



M. E. OUELLETTE, industriel et agriculteur, député d'Yamaska, qui vient d'être nommé Conseiller Législatif. L'honorable M. Ouellette est le propriétaire de la "Ferme Ile du Fort," à Pierreville, où l'aviculture occupe une très large place.

PETITES ANNONCES

Tarif: 50 cents par insertion de 25 mots ou moins; 1 centin par mot additionnel.

CHANTECLERC Pure Race.—Cochets et Poultes Chanteclerc pure race à vendre, aussi Banc de Scie Massey-Harris, tout en fer, 30 pouces; a scier seulement 25 voyages de bois, comme neuf à vendre à bonnes conditions pour prompt acheteur. S'adresser à Jos. A. Gosselin, Hélière, St-Charles, Bellechasse, P. Q. 11-10 X 07

LEICESTER ENREGISTRÉS.—Agneaux et agnelles Leicester enregistrés à vendre à des prix raisonnables. S'adresser de suite à G. Auguste Pelletier, Saint-Roch des Aulnaies, L'Islet, Que. 4-10 P.05.

TERRE A VENDRE.—Dans Causapsal, 400 acres de terre bien planche, 125 acres en culture, bonne terre, peu de roche, bien bâtie, l'eau dans toutes les bâtisses; située à 3½ milles de la gare et de l'église, de la beurrière et de la fromagerie; à 1½ mille de l'école. Vendra pour \$4000, comptant, la balance payable dans neuf ans. Je vendrai la récolte et le roulant si cela convient à l'acheteur. Pour informations s'adresser à J. B. CARRIER, Causapsal, Que. P.001. 27-9

A LA VEILLEE

Glose hebdomadaire

Brigandage, vandalisme et bolchévisme en pleine campagne québécoise. Graine de bolchévisme

Qui donc prétend que la Province de Québec est à l'abri du bolchévisme?

Celui-là ignore évidemment ce qui se passe tous les étés et tous les automnes dans beaucoup de nos villages et dans les banlieues de nos villes, où ces saisons deviennent invariablement l'occasion de pillages et d'actes de vandalisme dignes de la Russie bolchévique.

En effet, les fruits n'ont pas encore commencé à mûrir dans les vergers et les jardins qu'ils sont la proie de maraudeurs, ou plutôt de malfaiteurs, comme nous l'allons démontrer.

Non seulement ces scélérats, toujours sans vergogne quel que soit leur âge, pillent les vergers et les jardins, d'où il charroient à poches pleines, voire même à pleins sacs les pommes, les prunes, les melons etc., mais encore, dans leur hâte furtive de faire un plus riche butin, ils brisent et mutilent les arbres fruitiers et poussent le sans-gêne jusqu'à démolir, partiellement mais systématiquement, les clôtures, les haies et les murs, en y faisant de larges brèches aux fins de se ménager une plus sûre retraite en cas de poursuite.

Si ce n'est pas là du brigandage, du vandalisme et du bolchévisme, nous demandons ce que signifient ces mots.

Les choses en sont rendues au point qu'en maintes localités les cultivateurs négligent la culture des fruits, quitte à en importer, à en acheter d'ailleurs pour leurs besoins domestiques.

—Questionnés sur cette anomalie, ils nous répondent: "A quoi bon essayer de cultiver des fruits chez nous? Vous savez bien que c'est impossible!"

—Impossible? Pourquoi? Votre sol et votre climat se prêtent pourtant fort bien à ces cultures?

—Oh! ce n'est pas le sol qui fait défaut! le climat non plus! pas plus

que la main d'œuvre et le désir de faire nous-mêmes notre provision de pommes ou de prunes! Mais "la petite jeunesse", et "d'autres" viennent tout piller la nuit, et même en plein jour. Et non seulement ils emportent à notre nez le fruit de nos labeurs, mais de plus ils massacrent les arbres qui portent la récolte, ils ruinent nos clôtures et brisent tout sur leur passage.....

—Comment? mais vous ne pouvez empêcher pareil brigandage?

—Le moyen d'empêcher cela? Il faudrait être sous les armes jour et nuit dans le verger, des mois de temps; et de plus se mettre à mal avec les voisins dans le canton"...

Triste état de choses, en réalité, bien triste!

Nous est avis que "la petite jeunesse" qui se livre aujourd'hui à de tels actes de dégradation est tout simplement de la petite graine de bolchévisme.

Si on la laisse germer et s'épanouir, cette graine pourrait bien produire demain des fruits dont l'amertume désolera la société.

Aussi est-il temps, grand temps, que celle-ci apprenne à l'enfance et à la jeunesse un plus grand respect, un respect absolu, comme il convient, de la propriété d'autrui, sous quelque forme qu'elle se présente.

Aujourd'hui tel enfant qui ne soustrairait pas un sou de cuivre au voisin, fut-il sûr de ne pas être vu, ira de cœur joie, sans scrupule aucun, dérober pour cinq dollars valant des fruits sur la propriété du même voisin, et lui causer des dommages pour vingt-cinq autres dollars, peut-être.

Et le soir, des parents soi-disant chrétiens croient avoir accompli tous leurs devoirs envers leurs enfants en leur faisant réciter les prières journalières au cours desquelles se trouve le commandement divin:

"Bien d'autrui ne prendras,
"Ni retiendras injustement".

Non, là ne se borne pas le devoir des parents. Ils sont responsables devant Dieu et devant les hommes des actes de leurs enfants mineurs. Donc ils ont le devoir de la surveillance et de la formation morale, et tout particulièrement de cette partie de la morale qui concerne le respect dû au bien d'autrui, le droit de ce dernier au fruit de son travail, droit reconnu même par les païens et les barbares.

Quant aux adultes, aux invités du maraudage, c'est-à-dire du vol, les lois du pays y pourvoient également.

Que la communauté, en l'espèce le conseil municipal, par exemple, y recoure et les applique, ces lois.

N'attendons pas que le cultivateur, fatigué d'être lésé dans ses droits, délaisse une si belle et si utile culture que celle des fruits, ou, qu'irrité à l'extrême de se voir ainsi frustré par quelques malandrins du fruit de ses peines et de ses sueurs, il se décide à exercer lui-même une justice qui serait par trop sommaire, parfois aveugle et terrible, peut-être.

Ce serait là un malheur, un grand malheur, que la société a d'ores et déjà le devoir—impérieux et strict—de prévenir.

C. L'Habitant.

Qui ne peut économiser 6 sous par mois pour recevoir, toutes les semaines, le journal qui lui convient: "Le Bulletin de la Ferme"?

Cultivateurs! Attention!

Volailles Ply. Rock Barrées, crête simple, coquets à vendre à des prix raisonnables.

RECORD DE PONTE (à date)	
19 septembre 1923.	
Poules No 9105	201 œufs
9106	194 "
9107	215 "
9108	198 "
9120	175 "
9121	221 "
9124	219 "
9127	191 "
9128	185 "
9131	195 "
9133	210 "
9141	197 "
9142	176 "

* Egalement à vendre, Miel Pur.

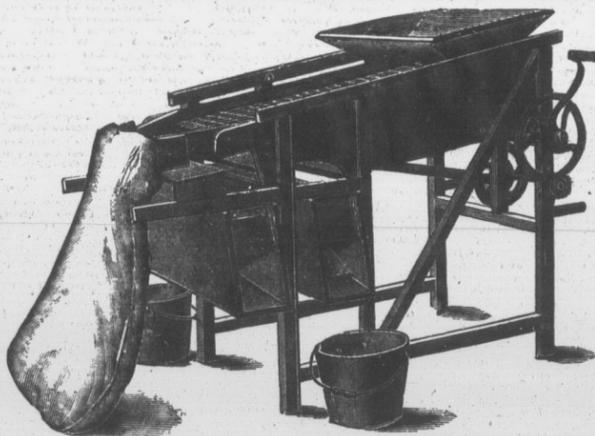
Attention spéciale accordée aux commandes par la poste.

Station Avicole Ste-Germaine

Emile K. LAFLAMME,

Régisseur.

Ste-Germaine, station, Cté Dorche.



LE SEPARATEUR "BEDARD"

CLASSIFIEZ VOS PATATES

AVEC LE SEPARATEUR

"BEDARD"

Cette machine bien faite et très simple d'opération est reconnue comme indispensable pour l'agriculteur qui veut retirer plus de la vente de sa récolte, au moyen de la classification.

Le séparateur "BEDARD" divise les tubercules en trois catégories, il fonctionne admirablement et son prix est à l'apportée de tous.

EMPRESSEZ-VOUS DE DEMANDER NOS PRIX ET DES CETTE ANNEE CLASSIFIER VOTRE RECOLTE

LA CIE BEDARD LTEE

L'ASSOMPTION

:::

QUE.

HC

Echos du
naux sa
"B

Apothéose
Québec, dura
spectacles inc
thousiaste et
Eucharistique
certaines de
personnes se s
lation de Qué
te de foi, d'am
Des arcs spl
érigés et des
liers, flottaie
d'une belle j
Et pour l'a
les Plaines d'
de 2,000 voi
Hostie, Pain
mille personne
recueillies, pu
munion génér
jour mémoral
En vérité, l
vivante au co
dienne-françai
qu'aux anciens
parce que plus
Et des ma
celles auxquel
sisté durant
Congrès Euch
de nature à
cuirassés cont
téalisme pa
autres nations
Qu'on nous
le désir que ch
dans l'un des
lique province
grès Eucharist
ions retrempe
un nouveau co
qui chaque j
durera toujou
Bien respect
mulons ce va
aimons notre
sommés conva
ses enfants v
Eucharistique
qu'ils resteront
leurs pères, i
des nations qu
sol d'Amériqu
pères dans l'or
l'égide du Chr
Christus Re
perat! Puisse
et demeurer to

Bouillie ma
demandions d
chronique que
statuts la loi
qu'antichrétie
La loi de l'Eg
nous suffit.

Nous deman
que soient exc
les journaux
complaisent à
de leurs lecte
révéler les p
Tous les di
voir, sur les c
rants des villes
pagne, des pi

HOMMES ET CHOSES
Revue de la huitaine

Echos du Congrès Eucharistique.--- Les journaux sales et le mariage.---Gare le poison! "Bordas" à la mode de demain.

Aphothéose.—Nous avons eu à Québec, durant trois jours, des spectacles inoubliables de foi enthousiaste et d'amour du Dieu Eucharistique. Des évêques, des centaines de prêtres et cent mille personnes se sont joints à la population de Québec dans ce grand acte de foi, d'amour et de réparation. Des arcs splendides avaient été érigés et des drapeaux, par milliers, flottaient au gré de la brise d'une belle journée ensoleillée. Et pour l'aphothéose finale, sur les Plaines d'Abraham, un chœur de 2,000 voix chantant "Salut Hostie, Pain des Anges" et cent mille personnes écoutant tête nue, recueillies, purifiées dans la communion générale du matin de ce jour mémorable. En vérité, la foi est encore bien vivante au cœur de la race canadienne-française, aussi vivace qu'aux anciens jours et plus ferme parce que plus éclairée.

Et des manifestations comme celles auxquelles nous avons assisté durant les trois jours du Congrès Eucharistique, sont bien de nature à l'alimenter, à nous cuirasser contre la vague du matérialisme païen qui envahit les autres nations.

Qu'on nous permette d'exprimer le désir que chaque année réunisse, dans l'un des diocèses de la catholique province de Québec, un Congrès Eucharistique, foyer où nous irons retremper notre foi et puiser un nouveau courage pour la lutte qui chaque jour recommence et durera toujours.

Bien respectueusement nous formulons ce vœu, parce que nous aimons notre race et que nous sommes convaincus que tant que ses enfants vénéreront le Dieu Eucharistique et ses prêtres, tant qu'ils resteront fidèles à la foi de leurs pères, ils vivront respectés des nations qui se coudoient sur le sol d'Amérique, heureux et prospères dans l'ordre et la paix, sous l'égide du Christ-Roi.

Christus Regnat! Christus imperat! Puisse le Christ régner et demeurer toujours notre Roi!

Bouillie matrimoniale.— Nous demandons dans notre dernière chronique que l'on extirpe de nos statuts la loi du divorce, parce qu'antichrétienne et anti-sociale. La loi de l'Eglise, la loi de Dieu nous suffit.

Nous demanderons aujourd'hui que soient exclus du Canada tous les journaux malpropres qui se complaisent à étaler sous les yeux de leurs lecteurs les saletés que révèlent les procès pour divorce.

Tous les dimanches l'on peut voir, sur les comptoirs des restaurants des villes, et même à la campagne, des piles de ces journaux

qui exploitent la morbidité des gens avides de sensations malsaines.

Vous ne permettriez pas, n'est-ce pas, qu'on laisse à la portée de vos enfants des poisons qui mettraient leur vie en danger?

Pourquoi donc tolérez-vous que le venin de ces journaux sature leur âme, dénature leurs sentiments et fausse des notions que nous étions accoutumés de considérer comme respectables; notions que nous ont transmises nos aïeux et que nous enseigne l'Eglise catholique?

Nous avons sous les yeux l'un de ces journaux. Nous y trouvons une dizaine de pages consacrées à toutes sortes d'affaires sales; les autres pages ne valent guère mieux. Et ces journaux se vendent douze sous la copie, plus du double de nos meilleurs journaux canadiens.

On y attache, par exemple, une importance extraordinaire à la question de savoir si M. Mack, un auteur dramatique qui divorce pour la quatrième fois, va réépouser Mme Mack No 1 ou Mme Mack No 2, elles-mêmes remariées et de nouveau divorcées, avec lesquelles M. Mack a continué d'entretenir les relations les plus amicales. Ce problème matrimonial rejeterait, à leur sens, bien loin dans l'ombre celui de la Ruhr.

Pouah! Ne trouvez-vous pas que ça sent le bouc?

Ne laissons donc pas empoisonner la génération qui pousse! Les relents des Sodome modernes nous donnent des haut-le-cœur!

A qui l'honneur de proposer en Chambre que tous ces journaux saligauds soient exclus de la catholique province de Québec?

Douce far niente.—Il y a des femmes qui, même avec leurs nombreuses familles, trouvent toujours le moyen de faire leur ménage; il y en a d'autres qui, bien que sans famille ne trouvent jamais le temps de faire le leur. C'est une tâche assez lourde que le ménage, et toujours à recommencer, la vie durant.

Le Directeur du Bureau national des recherches et inventions en France demande pourquoi la science et l'industrie n'aideraient pas les femmes à améliorer leur vie d'intérieur?

Ne désespérons pas de voir, dans un avenir prochain, nos intérieurs transformés. La ménagère n'aurait plus qu'à presser un bouton ou tourner une manivelle pour faire cuire les aliments, servir la table, laver la vaisselle et le linge.

Il y a cependant gros à parier que beaucoup de nos bonnes ménagères préféreront encore la vieille façon.

Pierre Fouille-Partout.

Qu'est-ce que se résigner?—C'est mettre Dieu entre la douleur et soi.—(Mme Swetchine).

Pas cher.—Quoi, les œufs à 50 sous la douzaine, mais, mon cher ami, cela fait plus de quatre sous par œufs.

Oui, mais que madame n'oublie pas qu'un œuf c'est l'ouvrage d'une journée pour une bonne volaille!

LE "BULLETIN DE LA FERME"

Rédaction et Administration 88, Côte de la Montagne Revue publiée par un comité de techniciens. Imprimée par "Le Soleil", Ltée. Tél. 4297 --: -: Case Postale 129

LA BEAUTE DE LA JEUNESSE
Pendant que vous possédez la saine et vigoureuse beauté de la jeunesse vous devriez la préserver et la protéger constamment pour les années futures. La négligence est la cause que beaucoup de femmes paraissent bien plus vieilles qu'elles le devraient. Un peu d'attention apportée maintenant à la peau et au teint par l'emploi de la Crème Orientale Gouraud.
Sera amplement récompensée par votre beauté de jeunesse quand vous serez plus avancée en âge. Cette crème ne fait pas que protéger et préserver le teint pour l'avenir mais elle améliore grandement l'apparence actuelle. Elle cache les taches du visage. En usage depuis 80 ans. Envoyez 15c pour en avoir un échantillon.
Savon Médicamenté Gouraud
Pour conserver votre peau et votre teint en bon état il vous faut employer un savon qui enlève complètement de la peau la poussière, la saleté et les impuretés. Les savons ordinaires pour le teint ne sont pas adéquats. Le Savon Médicamenté Gouraud accomplit son oeuvre bienfaisante depuis plus de soixante-dix ans. Servez-vous-en constamment, il vous protégera contre l'infection. Il s'emploie avec succès contre les maladies de la peau. Il est idéal pour préparer la peau avant l'application de la Crème Orientale Gouraud. Envoyez 10c pour en avoir un échantillon. FERD. T. HOPKINS & SON, 344 St. Paul St., W., Montréal, Qué.

FORCE, VIGUEUR, SANTE
Rapidement obtenues par l'emploi de ANCHOR WEAKNESS TONIC
Sa composition scientifique en fait le plus puissant des toniques. Il convient aux convalescents, vieillards, femmes, enfants et aux personnes débiles et délicates. En vente dans toutes les bonnes pharmacies
W. BRUNET & CIE Ltée
PHARMACIENS EN GROS DEPOSITAIRES
139 RUE ST-JOSEPH - - - QUÉBEC

prendras, tement". as le devoir responsables les hommes rts mineurs. de la surion morale, t de cette u concerne n d'autrui, au fruit de onnu même arbaires. aux invés-t-à-dire du pourvoient en l'espèce ar exemple, ue, ces lois. ie le culti-és dans ses belle et si des fruits, réme de se uelques ma- es peines et de à exercer ui serait par ois aveugle

malheur, un a société a —impérieux

Habitant.

niser 6 sous r, routes les qui lui con- la Ferme?"

Attention! arrées, crème des prix rai- (à date) 23. ...201 œufs ...194 " ...215 " ...198 " ...175 " ...221 " ...219 " ...191 " ...185 " ...195 " ...210 " ...197 " ...176 " Miel Pur. accordée aux

e-Germaine MME, Régisseur. Cité Dorch.

TATES UR.

D''

e d'opération agricole qui au moyen de tubercules en ent et son prix NOS PRIX IFIER

TEE QUE.

Avis aux éleveurs de moutons

La Société Générale des Éleveurs de la Province de Québec offre en vente quatre magnifiques béliers enregistrés, récemment importés d'Écosse...

ADRIEN MORIN, Secrétaire. 27-21

Avis aux éleveurs

Vous êtes priés de prendre note que la Société Générale des Éleveurs, pour des raisons majeures, ne fera pas cette année de vente annuelle d'animaux de race pure...

En conséquence, les éleveurs ayant quelques sujets à vendre devront en informer le secrétaire en donnant la description: espèce, race, sexe, âge et prix approximatif demandé pour chaque animal à vendre.

Les Associations agricoles ainsi que les éleveurs qui désirent acheter des animaux de race pure devront aussi faire connaître leurs besoins, en donnant toutes les descriptions nécessaires au secrétaire.

ADRIEN MORIN, Secrétaire. 27..21

Un nouveau record de production laitière pour la race bovine Canadienne

Le secrétaire de la Société des Éleveurs de bétail canadien nous informe qu'un nouveau record de production laitière annuelle vient d'être établi dans la classe des vaches de deux ans de race Canadienne.

"Hébé du Cap-Rouge" détient donc le record de la production laitière et "Hermine du Cap-Rouge" détient donc le record de la production beurrière de la classe de deux ans, de la race bovine canadienne.

Au cours du mois dernier, deux vaches canadiennes appartenant à la Pépinière de Deschambault ont été qualifiées au Livre d'Or. La première une vache adulte "Jeannette" No 3799 s'est inscrite au Livre d'Or avec une production de 8558 livres de lait...



Quand la Consommation Locale

NE suffit pas pour absorber vos produits, c'est la qu'il vous importe de faire connaître ce que vous avez à vendre aux quinze mille lecteurs du BULLETIN DE LA FERME

SIX INSERTIONS POUR LE PRIX DE QUATRE LE BULLETIN DE LA FERME Case 129 Québec

PETITES ANNONCES

TARIF: 50 cents par insertion de 25 mots ou moins; 1 centin par mot additionnel.

ARGENT A PRÊTER sur hypothèque en ville et à la campagne. S'adresser à Ed. Boisseau-Picher, notaire, Edifice "La Banque Nationale" 71 rue St-Pierre, Québec, té. 116.

ATTENTION.—60 belles terres à vendre dans une des belles parties des cantons de l'Est dans le comté de Missisquoi, Qué., demandez les circulaires et elles vous seront envoyées tout de suite par la maille, pour autres informations, adressez-vous à M. Larose, agent d'immeubles, Frelignsburg, Qué. J.N.O.—X27

AUX PERSONNES: souffrant des reins de la vessie, de pertes, de débilité, d'impuissance, de maladies vénériennes, procurez-vous moyennant 25c. un livre de 224 pages, illustré qui vous dira comment prévenir et soigner efficacement ces maladies. Boite 181, Station N. Montréal. 4-10—P86

A VENDRE.—100 belles poulette Rhode Island rouges de race pure. prix \$2.50.—50 poulettes Rhode Island rouges, très bonne qualité. Prix \$2.00.—Aussi très beaux cochetis Wyandotte blancs. Prix \$5.00.—A vendre immédiatement faute d'espace.—J.-E. Roberge, Lambton, Frontenac. J.N.O.

A VENDRE.—2 taureaux Canadiens enregistrés, nés en mars. Mouton Shropshires des deux sexes, de tous âges. Truie Berkshire, cochetis Plymouth Rock Barrés. Satisfaction garantie. S'adresser à Albani, Nichols, La Présentation, St-Hyacinthe, P. Q. P.05—18-10—2-11.

A VENDRE.—Un taureau de 4 ans et un de 16 mois, aussi deux belles génisses de l'année tous descendants de mères inscrites au Livre d'Or. S'adresser à Arthur Blackburn, Rivière Mailloux, ou à J. R. La tulippe, agronome du comté de Charlevoix. P05—4-10

AYRSHIRES Améliorés.—Mères inscrites au Livre d'Or ou sous Contrôle; troupeau accredité. Veaux à prix réduits pour prompt acheteur. Leopold Proulx, St-Ours, Cté Richelieu. P05 20-9—4-10

AYRSHIRE A VENDRE.—Animaux Ayreshire choisis, garantis exempts de tuberculose descendants de Netherton, Viseroy, Champion d'Écosse par Auchinbay Sir Andrew, Imp. dont quelques belles taures de deux ans—d'un an et veaux de l'année bien développés qui donneront satisfaction. La Ferme Bellevue, Elphège Lagacé, Prop., St-Hyacinthe, Qué. R. No 1. 20-9—P76

BANDAGES POUR LA HERNIE.—Elastiques, les meilleurs sur le marché, ajustables pour tous les cas. Valeur \$7.50 pour \$3.50. Essai et satisfaction ou argent remis. Pharmacie du Dr Gagnon Enrg., Montmagny, Qué. X05

BETAIL AYRSHIRE.—A vendre, des deux sexes, de tous âges, provenant de troupeaux accredités dont toutes les mères sont au concours pour le Livre d'Or. Cochon Yorkshire des deux sexes, nés en mai. Moutons Leicester des deux sexes, de tous âges. Pour informations, s'adresser à Antonio Bergeron, Plessisville, Qué. 27-9—P. 84—

BOIS DE PAPIER.—On demande du bois de papier pelé pour Stubenville, Ohio. Prix livré \$21.00 la corde. Avances libérales sur connaissance. S'adresser à Canadian Forest Corporation, 85 rue St-Pierre, Québec. 27-9—P53—

BULBES ET PLANTS.—Bulbes de Jacinthes, Narcisses, Tulipes, plants de pivoines et de fleurs vivaces, plants de framboisiers, gadeliers et groseilliers; veuillez demander une liste de prix. M. Savard, Cap-Rouge, Qué. X55—27-9—11-10

CHESTER BLANC.—7 jeunes mâles nés en mai, à vendre à bonnes conditions. S'adresser à Eug. Filteau, St-Anselme, Qué. P05—20-9—4-10

Cochons Yorkshire.—Beaux sujets, enregistrés nés le 10 avril, mâles et femelles. Aussi beaux agneaux et agnelles Leicester venants de beaux sujets. Premier prix à l'exposition. Aussi deux belles génisses, un mâle de un an, deux mâles de l'année, Ayrshires enregistrés, Prix satisfaisants. J. B. Perreault, St-Casimir, Cté Portneuf, Qué. 23-9—P87

COLLECTION DE COMPTES.—Collection des comptes, dettes, notes, jugements, et achat des hypothèques, par une Maison de Montréal digne de confiance. Maison qui peut vous procurer votre argent. Prix 10 pour cent. Références: Agence Commerciale ou McHoughton Goodstone et Michaud, Montréal. S'adresser à Dominion Financial Corporation Ltd, 232 rue St-Jacques, Montréal, Qué. 18-10—15-11—X77

ECOUTEZ.—Pour \$25, je vous mets en voie d'élever des renards argentés; vous enseigné à faire fortune aisément, être indépendant. Écrire pour renseignements. Prière inclure enveloppe adressée et timbrée. E. L. Todd, Milltown, N.B. 20-9—4-15x85.

FABRIQUE COMBINÉE.—(Beurre et fromage) à vendre, très moderne, glacière et réfrigérateur, permis d'Ottawa en 1922. Tous les planchers en ciment, bon centre agricole, en face d'une école catholique, 1/2 mille du village et église. Vendra à sacrifice. Adressez Secrétaire Trésorier du Conseil Municipal de Stukeley Nord, Cté., Shefford, Qué. 20-9—4-10 x 47.

FOIN A VENDRE.—Bon foin à vendre aussi paille et foin pour stock. Quantité limitée. Cotation sur demande. Wm Lefebvre, Monte Bello, Papineau, Qué. 20-9—4-10P05

JEUNES DINDONS à vendre, à très bonnes conditions, des beaux jeunes dindons, pures bronzés, sélectionnés pour l'élevage, du 1er septembre au 1er novembre.—P.—Eugène Tremblay, Baie St-Paul, Cté Charlevoix, Qué. P05—27—11-10

Le Dr BERNARD, 12 rue Durocher, tél. 481w, médecine générale. Spécialité: maladies de la peau, rife, (eczéma), etc. Sur demande, envoi de mon traitement par la maille, dans tout le pays et aux Etats-Unis. 27-9—11-10—P05

OXFORD-DOWN.—A vendre, un très beau bélière de deux ans, aussi mâles de un an et de l'année. Aussi une belle taure Canadienne de un an. Alphonse Doré, Lac aux Sables, Qué. P.05—18-10—2-11.

PLYMOUTH ROCK BARRES ET WYANDOTTE BLANC.—Cochets et Poulettes à vendre, sujets d'exposition, sélectionnés au nid à trappe. Oies Toulouse. S'adresser à Emile Robillard Lavaltrie, Cté. Berthier, Qué. 11-10—25—10 P05

REPARATIONS.—Nous gardons toutes les pièces de rechange des machines vendues autrefois par Eug. Julien & Cie Ltée, aussi meubles, poêles, fournaies, sleighs etc. Demandez nos prix. J.-A. Gauvin & Gilbert Enrg., 1116 St-Valier, Québec. X05—20-9—4-10

RUCHES A VENDRE.—80 ruches modernes avec grands cadres plusieurs hausses avec cire extraite ainsi que matériel nécessaire. S'adresse à Alex. Gaucher, St-Damase, Cté St-Hyacinthe, P. Q. 27-9—P33—

SURPLUS DE L'ARMÉE.—Bottines, jambières, molletières, chaussettes, culottes, pantalons, sacs à effets, gourdes, sous-vêtements, chemises, imperméables, paletots huilés, couvertures et draps de lit, couteaux, couvertures imperméables pour chevaux et voitures, selles, tentes et lattes, etc. Ecrivez pour liste des prix Magasin de Surplus Militaire, 294 ouest, Notre-Dame, Montréal. 11-10-P 57

Tamworth et Chester Blanc.—6 cochons mâles enregistrés, primés aux grandes expositions provinciales 1923. Aussi moutons Oxford Down; Agneaux d'un an et de l'année à vendre à prix modérés. S'adresser à Ernest Sylvestre, St-Hyacinthe, Qué. P05—4-10—18-10

TRAPPEURS! TRAPPEURS!—Méthodes sûres et garanties pour prendre le renard au piège, succès assuré, prix modéré. Ferdinand Couture, South-Durham, Qué. P05—25-10—9-11.

ANIMAUX A VENDRE.—Agneaux Leicester pur sang 7 agnelles et quelques brebis de 2 et de 3 ans. Aussi Taureau Durham de 1 an et veau de l'année même race. Jean Lemieux, St-Bernard, Dorchester, Qué. P.95—18-10—2-11

COCHETS.—Rhode Island Rouge à vendre. Moyenne de ponte du troupeau, 164 œufs par poule. Aussi dindons bronzés, mâle pesant 45 lbs premier prix d'exposition. Ferme Avicole Pont Rouge, M. C. E. Paquet. P05—4-10

FROMAGERIE.—A vendre à bonnes conditions, fromagerie, maison et grange situés à Standon, reçoit 3000 lbs de lait. Pour autres informations s'adresser à P.-H. Turgeon, Frampton, Dorchester, Qué. 4-10—P05

MOISSONNEUSE DEMANDEE.—On demande une moissonneuse usagée, mais en bon ordre pour le ble-d'inde. S'adresser immédiatement à Ferme "La Savoyarde" Mansseau, Cté. Nicolet. j. n. o. x 05

A VENDRE.—Ayrshire enregistrés et accredités, de tous âges. Cochons Chester Blancs, Moutons Oxford Down et Hampshires, s'adresser à Ephrem Pelletier, Lavaltrie, Qué. P05—18-10—2-11

TABAC EN FEUILLES.—Bon tabac canadien, en feuilles à vendre. Grand rouge, 25; Connecticut, 25; Quesnel, 45; Rose quegnel, 48; Petit rouge, 30; L'argent doit accompagner toute commande. Le transport est aux frais de l'acheteur. J. A. Pilon, St-Roch de l'Achigan, Cté. L'Assomption. P06—18-10—2-11

2 autos Chevrolet 4-90 modèle 1921, en très bon état, à vendre. Prix excessivement bas. Faut vendre tout de suite. 18-10—2-11

TERRES DEMANDEES Argent à prêter.—Cultivateurs! Pour vendre ou pour emprunter son hypothèque adressez-vous au "Crédit Immobilier Franco-Canadien" 7, Notre-Dame-Ouest, Montréal. Agents demandés. 27-9—4-10—P05

TERRE A VENDRE Une terre de 130 arpents en superficie dont 115 en culture et la balance en bois franc et 100 cordes de bois de pulpe, avec gros roullant; le tout situé à moins de 5 milles de l'église, à vendre à bonnes conditions pour un prompt acheteur. Raison de vente, cause de santé. Pour autres renseignements s'adresser à Cyrias Côté, Montmagny, Qué. P09—27-9—11-10

NOUS ACHETONS

du bois de papier pelé et non pelé, de la latte, du bois de construction, des poteaux, dormants de chemins de fer et tout autre produit de la forêt, pour le marché local et américain.

S'adresser à

CANADIAN FOREST CORPORATION

85, St-Pierre, - Québec.

NOUS COMMERÇONS

le foin, le grain, les patates, la laine, la farine, le gru, le son, par quantité de chars seulement.

Nous vendons beaucoup au marché américain et localement. Nous vendons également beaucoup de pommes, provenance de l'Ontario et de la Nouvelle-Écosse.

Nous sommes agents-commissionnaires pour toutes ces choses-là.

NOTRE PRIX C'EST 5% DE COMMISSION.

S'ADRESSER A

UNIVERSAL PRODUCE EXCHANGE

85 St-Pierre, :: Québec.

Qui ne peut économiser 6 sous par mois pour recevoir, toutes les semaines, le journal qui lui convient: "Le Bulletin de la Ferme"?

Vieux Les léps La léps 175 Une aut sede l'h La lépre e vriers pluto que le lazare à petit, grâ a faite au fle ment des r honneur de Treize cas se dit-on, su 1830, le N particulièrement Gloucester étaient infe D'où ven vants, sur ce thèses et leur fessent leur Pour nou tion conser l'hôpital de l'écho fidèle Vers 1759, venait de l lépre à sévi Nouveau-B Des mate la plus franc pêcheurs acc tant, les mi quant leur r ne guéri adie classique de Aux enviro rongait le michi, men Inutile de frères acadie plus profon tagion. Pu pêcheurs. dinaire Mes ne voguent tagnes. Il les victimes ils étaient p mal logés, giène. On n'a j nombre de vait un peu Et le gou activité, il persécuter: quatre ans RANGEMENT mait point cendie des quand on le tiges du pa craser... i sons... les et catholique MATTER VE Le gouv saint prêtr l'éveiller, à tres adress neur. Le g de fort ma qu'on heur mais, selon

**Vieux temps,
Vieilles choses**

Les lépreux de Tracadie

**La lèpre au Canada :
1759-1830-1923**

**Une autre page douloureuse
de l'histoire des Acadiens**

La lèpre existe au Canada. Nous devrions plutôt écrire : la lèpre exista, puisque le lazaret de Tracadie se vide petit à petit, grâce à la bonne guerre qu'on a faite au fléau et à l'admirable dévouement des religieuses qui ont le grand honneur de la soigner.

Treize cas... voilà tout; voilà si peu, se dit-on, surtout quand on sait que vers 1830, le Nouveau-Brunswick et plus particulièrement les deux comtés de Gloucester et de Northumberland, en étaient infestés.

D'où venait le monstre? Les savants, sur ce sujet, multiplient les hypothèses et leurs théories : par quoi ils confessent leur ignorance.

Pour nous, nous croyons à une tradition conservée dans la chronique de l'hôpital de Tracadie et qui paraît être l'écho fidèle de la tradition.

Vers 1759, un navire, L'INDIENNE, qui venait de l'Orient où depuis toujours la lèpre a sévi, naufragea sur les côtes du Nouveau-Brunswick.

Des matelots ayant échappé reçurent la plus franche et cordiale hospitalité des pêcheurs acadiens, qu'ils payèrent comptant, les misérables! en leur communiquant leur maladie. Or, de la lèpre on ne guérit jamais; et bientôt, hélas! le pays acadien contaminé devint la terre classique des lépreux au Canada.

Aux environs de 1830, le terrible mal rongea le littoral de la baie de Miramichi, menaçant l'intérieur des terres.

Initulé de se demander pourquoi nos frères acadiens furent les premiers et les plus profondément atteints par la contagion. Pur accident de leur vie de pêcheurs. Ils habitaient la côte, et d'ordinaire les vaisseaux qui coulent à pic ne voguent pas sur le sommet des montagnes. Ils en furent plus longtemps les victimes, parce que, Dieu les aimant, ils étaient pauvres, et donc mal nourris, mal logés, sans aucune défiance ni hygiène.

On n'a jamais connu exactement le nombre de cas avoués; mais on en trouvait un peu partout, paraît-il.

Et le gouvernement dormait... Son activité, il la gardait pour proscrire et persécuter : L'INDIENNE apporta le fléau quatre ans à peine après le GRAND DERANGEMENT. Le gouvernement ne dormait point à l'heure du pillage et de l'incendie des propriétés acadiennes, mais quand on le suppliait de sauver les vestiges du pauvre peuple qu'il venait d'écraser... il dormait. Il avait ses raisons... les contagieux étaient Français et catholiques : AH! WELL, IT DOES NOT MATTER VERY MUCH!

Le gouvernement dormait!... Un saint prêtre, M. Lafrance, se chargea de l'éveiller, à coup de mémoires et de lettres adressés directement au gouverneur. Le gouvernement s'éveilla, mais de fort mauvaise humeur, telle la bête qu'on heurte du pied; ... il agit... mais, selon son tempérament, à coups de

griffes et de dents. Il annonça, par ordonnances officielles, que tout lépreux devait se rendre à l'île des Becc-Scies, aujourd'hui Sheldrake, à l'entrée de la baie de Miramichi, en face de Burnt Point.

En 1844, on vit la plus douloureuse et macabre procession que l'on puisse imaginer : une cinquantaine de cadavres putrides et vivants arrivant sur le rivage de l'île maudite. Maudite, en effet... car les malheureux qui eurent la candeur d'obéir, furent jetés pêle-mêle, parqués dans des masures ouvertes à tous les vents, ruines des bâtisses abandonnées de la Quarantaine... "Et arrangez-vous comme vous pourrez!"

On les avait tout simplement incarcérés en plein océan!

Par-dessus la palissade qui encerclait la léproserie, des vivres, deux ou trois fois la semaine, leur étaient jetés... Et ces hommes de douleurs grouillant de plaies et bientôt de vermine, laissés inhumainement à eux-mêmes, devaient, péniblement, avec leurs moignons pourris, cuisiner leurs aliments, fendre leur bois de chauffage ou... mourir!

Pas de remèdes, pas d'infirmiers... encore moins de médecins. Personne qui consolât les cœurs plus endoloris que les corps.

Personne... rien... que des gardiens, leurs fusils et leurs chiens de garde, aussi bien, Sheldrake n'a-t-il encore aujourd'hui que le seul nom qu'il mérite... L'ENFER.

L'enfer, avec, en plus des fureurs et des grincements de dents, la putréfaction des chairs, le désespoir et la certitude qu'on n'a par aucun crime mérité cette injuste damnation. On s'explique que plusieurs se soient évadés sur des radeaux fabriqués en cachette et que les autres aient organisé la révolte...

Une nuit, le feu éclata... et tout flamba... comme en enfer!

Le remède était donc pire que le mal. On finit par le comprendre à Fredericton.

Sur les instances du curé de Tracadie, on daigna céder au bon sens, et après cinq années de ce régime de sauvages, les martyrs furent installés dans cette paroisse.

Ce n'était pas encore l'Eldorado : la tyrannie ne désarme pas aussi facilement; il y eut encore des mutineries, parce que beaucoup d'oppression, et, comme on écrit de nos jours, de BOULAGAGE dans la gouverne et l'administration du lazaret.

Pourtant ces gens n'étaient-ils pas de ceux qui ont toujours l'Évangile à la main? Avaient-ils lu la parabole du bon Samaritain qui verse son huile et son vin sur les plaies de celui qui n'est pas de sa religion? En tout cas, ils l'interprétaient à leur manière, qui n'est pas celle de Jésus mourant pour ses ennemis.

Le croirait-on? Malgré les protestations réitérées des parents des malades, malgré les supplices du curé, témoin navré et impuissant des horreurs de ce pénitencier, malgré le gaspillage éhonté de l'argent voté pour les lépreux et qui s'égarait au fond des poches des directeurs de l'institution, il fallut encore dix années pour que les lépreux voient se lever le jour radieux de leur rédemption.

Elle leur vint dans la personne des Sœurs Hospitalières de Saint-Joseph de Montréal.

Messire Pâquet, alors administrateur du diocèse de Chatham, les avait obtenues du saint Mgr Bourget.

**Conseil d'Agriculture de la Province de Québec
Comité de surveillance des étalons**

Liste des endroits où les inspecteurs du Ministère iront du 1er au 13 octobre 1923, pour inspecter les étalons destinés à faire la monte en 1924.

Date	Endroit	Hotel	Heures
Oct. 1	Bécancour, Cté Nicolet	Hôtel Dumont	De 8. à 8.30 hres a.m.
" 1	Gentilly	"	10. à 11. " "
" 1	St-Jean-Deschaillons, Lotb.	" Beaudet	" 1. à 2. " p.m.
" 1	Lotbinière	Chez J. Pagé, M. V.	" 3. à 3.30 " "
" 2	Ste-Croix, Lotbinière	" Fraser, forgeron	" 8.30 à 9. " a.m.
" 2	Dosquet	Station C. N. R.	" 10. à 10.30 " "
" 2	Ste-Agathe	Hôtel Grégoire	" 11. à 11.30 " "
" 2	Lyster	" Station	" 2. à 2.30 " p.m.
" 2	Plessisville	Terrain de l'Exposition	" 3.30 à 4. " "
" 3	Inverness	Hôtel Delaney	" 8.30 à 9. " a.m.
" 3	Theford	" Commerciale	" 11.30 à 12. " "
" 3	Victoriaville	" Bernier	" 3. à 4. " p.m.
" 4	Danville	" Ingall	" 10. à 10.30 " a.m.
" 4	Wotton	" Pinard	" 12.30 à 1. " p.m.
" 4	South Durham	" -Station	" 4.30 à 5. " "
" 5	Richmond	" St-Jacob	" 9. à 9.30 " a.m.
" 5	L'Anvenir	" Village	" 10.30 à 11.00 " "
" 5	St-Guillaume, Yamaska	" Bisson	" 3. à 3.30 " p.m.
" 6	Drummondville	" Birtz	" 9. à 9.30 " a.m.
" 6	St-Léonard, Nicolet	" Poirier	" 11. à 12. " "
" 6	St-Célestin	" C. Houle	" 1. à 1.30 " p.m.
" 8	Nicolet	" Houde	" 10. à 10.30 " a.m.
" 8	La-Baie, Yamaska	" Rousseau	" 11.30 à 12. " "
" 8	Pierrerville	"	" 1. à 1.30 " p.m.
" 8	Yamaska-Est	"	" 3. à 3.30 " "
" 9	St-Aimé, Richelieu	" Vigean	" 8.30 à 9. " a.m.
" 9	St-Victoire	"	" 10. à 10.30 " "
" 9	St-Denis	"	" 1. à 2. " p.m.
" 10	St-Pie, Bagot	" Chagnon	" 9. à 10. " a.m.
" 10	St-Hugues	" Gaumont	" 1. à 2. " p.m.
" 10	St-Damase, St-Hyacinthe	"	" 3.30 à 4. " "
" 11	St-Hyacinthe	Dr. Gatien & Fils	" 9. à 10. " a.m.
" 11	St-Charles	Hôtel	" 1. à 2. " p.m.
" 11	Belœil	Hôtel Station	" 3. à 4. " "
" 12	St-Bruno	" Village	" 9. à 10. " a.m.
" 12	Boucherville	Chez F. Malo	" 1. à 2. " p.m.
" 12	Varenne	Hôtel Messier	" 3. à 3.30 " a.m.
" 13	Verchères	" St-Cerny	" 8. à 9. " a.m.
" 13	Sorel	" Balmoral	" 1. à 1.30 " p.m.

(Extrait de la loi 9 Georges V, chapitre 27)

"Article 1773e.—Tout propriétaire ou possesseur d'étalon doit le présenter à l'inspection, à l'heure, à la date et au lieu fixés par le comité de surveillance, fournir tous les renseignements et les documents exigés par lui ou ses inspecteurs."

Elles arrivèrent en 1868. On devine quel accueil elles reçurent!

Enfin, les anges de la charité daignaient descendre parmi ces parias, les adopter pour leurs enfants, et rassénérer leur ciel par le charme de leur présence et leur sincère, leur inépuisable bonté. Plus de garde-chiourmes, mais des sœurs, des mères! Quel soulagement! On pourrait vivre en paix, choyés par des êtres de grâce et de délicatesse infinie, quel rêve inespéré...

**Le Père Hyacinthe Couture,
Dominicain.**

Le miel est le sauveur des petits enfants.—Les mères de familles agissent sagement en satisfaisant seulement par le miel et les fruits le goût instinctif de leurs enfants pour les choses sucrées, et n'oublieront point que dans le premier âge le miel est un remède souverain, préservatif et curatif contre les gastroentérites et diarrhées rebelles des jeunes enfants au biberon. On coupe pour cela, le lait dans la proportion d'un tiers à l'état de santé, et plus grande si la maladie s'est déclarée, avec une décoction de céréales concassées, sucrée au miel. ("Le Rucher Belge").

**CHEMIN DE FER NATIONAL
NOUVEL HORAIRE
EN VIGUEUR**

Dimanche, le 30 septembre 1923

Pour plus amples détails s'adresser aux Agents.



**Téléphonez le soir
aux Acheteurs**

Les fermiers qui se servent du **Longue Distance** pour se renseigner sur les cours de la ville vendent mieux leurs produits.

Ils s'habituent de plus en plus à téléphoner le soir aux acheteurs! Les tarifs de **Station-à-Station** sont très bon marché.

Vous servez-vous du Longue Distance

"Vendez par Téléphone"



Actualités avicoles

Amis aviculteurs, lisez-moi ça

Un sous-produit précieux pour la ponte

Pouvez-vous disposer de lait de beurre ou de lait écrémé? Si oui, donnez-en donc à vos poulettes qui vont pondre et à vos poules pondeuses. C'est le meilleur moyen de l'utiliser. Des expériences faites récemment aux stations avicoles des États-Unis et portant sur un total de 85 troupeaux sont là pour le prouver jusqu'à l'évidence.

Le meilleur de ces troupeaux donna une moyenne de 23,6 œufs par poule dans un mois. Le deuxième, une moyenne de 22,8 œufs. Ces deux troupeaux avaient reçu exactement la même ration, composé de blé d'inde d'avoine et de lait. Le troupeau qui produisit le moins arrivait avec une moyenne de 7 œufs seulement par poule. Sa ration consistait aussi, comme pour les deux premiers, en blé d'inde et en avoine, mais sans lait. Les troupeaux recevant du lait produisirent donc trois fois plus d'œufs par poule que ceux qui n'en recevaient pas.

D'autres résultats confirment encore la valeur du lait de beurre et du lait écrémé pour favoriser la ponte. A Purdue, des poulettes Leghorns nourries avec du lait de beurre liquide donnèrent une moyenne de 164 œufs, et celles qui recevaient du lait de beurre solide, une moyenne de 189,4 œufs, tandis que les poulettes privées de lait ne donnaient qu'une moyenne de 56 œufs. Vous voyez la différence. De plus, les résultats indiquaient que la présence du lait dans la ration sous une forme quelconque augmentait l'efficacité des autres matières composant la ration. On constata aussi que les troupeaux nourris au lait étaient ceux où l'on remarquait la plus faible proportion de mortalité.

Mais voici le point le plus pratique

peut-être, les profits réalisés.

Les oiseaux nourris au lait de beurre liquide ont donné.....	4.52
Les oiseaux nourris au lait de beurre solide ont donné.....	5.69
Les oiseaux nourris sans lait ont donné.....	0.78

Dans une autre station, celle d'Iowa, les expériences montrent que la production d'œufs est trois fois plus forte avec du lait que sans lait dans la ration. Pendant une période de 9 mois, des poules ne recevant que du blé d'inde et de l'avoine, ne produisirent qu'une moyenne de 36 œufs par poule, tandis que les oiseaux qui recevaient une certaine quantité de lait de beurre dans leur ration pondaient 100 œufs en moyenne. De plus, les poulettes recevant du lait de beurre étaient plus précoces pour la ponte d'hiver, alors que les prix sont plus avantageux.

Du reste, ceux qui ont lu le Bulletin No 4 savent que, chez nous aussi, un aviculteur avisé, le R. Fr. Wilfrid, de l'Institut Agricole d'Oka, mentionne en premier lieu l'usage du lait pour les éleveurs qui veulent réussir. "Le lait, dit-il, a une telle importance dans l'alimentation que je ne conseillerais pas à un éleveur qui ne pourrait s'en procurer de faire l'élevage des volailles en grand. Le lait est indispensable."

Tâchons donc de nous en rappeler, surtout à cette saison de l'année où les poulettes se préparent à leur ponte d'hiver. Donnons-leur généreusement du lait, du petit lait de beurre ou du lait écrémé. C'est l'usage le plus économique que nous puissions en faire.

(Communiqué.)

1000 Oeufs Par Poule

Si vous élevez des volailles, découpez cette annonce. De quatre à sept œufs par semaine, par poule durant tout l'hiver. Au prix que se vendront les œufs ceci signifie un profit net de \$5.00 par poule durant les prochains six mois. Des secrets surprenants sur l'élevage de la volaille, révélés par

LE PLUS GRAND EXPERT EN AVICULTURE D'AMÉRIQUE

Voici une offre qu'aucun lecteur de ce journal qui garde des volailles ne devrait ignorer. Nous allons vous dire pourquoi.

Henry Trafford depuis 18 ans, éditeur du "Poultry Success" et un éleveur de volailles expert a développé un nouveau et remarquable système d'élevage et d'alimentation en vue d'une plus forte production d'œufs et qui va certainement révolutionner l'industrie de l'aviculture et faire produire 5 œufs et plus pour chaque œuf produit actuellement. Ce plan ou système est amplement expliqué dans le fameux livre de Mr Trafford intitulé "1000 œufs par poule" dont une copie sera adressée gratuitement à toute personne gardant 6 poules ou plus.

Les aviculteurs qui suivront les directions données par M. Trafford apprendront comment faire pondre les jeunes poulettes de bonne heure, comment faire muer les vieux sujets promptement et les faire pondre abondamment durant tout l'hiver. La plupart des poules, pondent au printemps quand les œufs se vendent bon marché. Monsieur Trafford enseigne comment des poules peuvent pondre de quatre à sept œufs par semaine durant les mois les plus rigoureux de l'hiver, quand les œufs se vendent \$1.00 et plus la douzaine.

Son système démontre également comment n'importe quel éleveur peut obtenir 1000 œufs ou plus de presque tout sujet durant une période de quatre à six ans à un profit net de \$25.00.

Il y aura beaucoup d'argent à faire avec les poulettes qui pondront bien au cours de l'hiver prochain. C'est donc le temps maintenant de préparer les poulettes en vue d'une forte production d'œufs durant l'hiver.

Dans son livre "La Poule aux 1000 œufs" M. Trafford vous dit comment faire, et des arrangements ont été faits par lesquels tout lecteur de ce journal pourra recevoir une copie de ce livre gratuitement en découplant et adressant le coupon qui se trouve au bas de cette annonce. N'envoyez pas d'argent, simplement découpez le coupon, adressez-le avec votre nom et adresse écrits bien lisiblement à Henry Trafford, 339 B. Herald Bldg. Binghampton N. Y. et l'histoire de la "Poule aux 1000 œufs" vous sera adressée par le retour du courrier.

Le Bulletin de la Ferme
25 septembre, 1923.

Le détenteur de ce coupon, pourvu qu'il ait 6 poules ou plus a droit à une copie du livre de M. Trafford : "La Poule aux 1000 œufs". Écrivez votre nom et votre adresse bien lisiblement incluez le tout dans une enveloppe adressée comme suit :
Henry Trafford, 339 B. Herald Building, Binghampton, N. Y.

Aux élèves des Cours Moyens d'Agriculture

(Suite de la page 645)

L'excellente méthode toute moderne avec laquelle les vergers des Smith sont exploités, et qui permet d'augurer de nouveaux progrès, encore d'après la propre déclaration de Lawrence Smith lui-même. "Les cours abrégés m'ont donné une instruction d'une valeur inestimable sur l'exploitation d'une ferme, sur les insectes nuisibles, sur le contrôle des maladies, sur la taille des arbres et l'éclaircissage des fruits. Mon imagination est restée fortement frappée de tout ce que j'ai vu à l'École pendant les nombreux mois de mon séjour, et mon ambition est de réaliser moi-même ce que j'ai vu faire là. De plus, grâce aux relations conservées avec mes professeurs depuis mon départ de l'École je me suis toujours tenu au courant des méthodes les plus récentes".

L'opinion du père de Lawrence.—On demandait au père s'il jugeait que l'instruction acquise par son fils valait l'argent qu'elle lui avait coûté, et à quel point de vue il l'appréciait surtout. "Certainement, répondit-il, son instruction vaut ce qu'elle m'a coûté, et bien au-delà, spécialement pour le soin et l'aménagement des vergers."

Et l'histoire finit comme nous aimons à voir finir toutes nos bonnes histoires canadiennes et surtout québécoises. Au moment de quitter le toit des Smith, le visiteur remarqua une nouvelle construction, près de la maison paternelle, pourvue de toutes les commodités et prête à être occupée. "Est-ce pour elle, et quand?", demanda-t-il. "Oui, répondit simplement Lawrence, quelque jour cet automne".

Puisse Lawrence Smith trouver beaucoup d'imitateurs parmi les jeunes recrues de nos Cours Moyens de la province de Québec, des jeunes gens qui savent ce qu'ils veulent qui veulent réussir, et qui pour cela ne craignent pas de prendre tous les moyens, en mettant eux-mêmes la main à la pâte, pour employer une expression devenue classique.

(Communiqué.)



Pouvez-vous me dire pourquoi la poule s'empresse de chanter après avoir pondu?

Si vous ne le pouvez pas, je vous le dirai la semaine prochaine.

La prévention des feux de forêts.—Il y a quelques années, on pouvait tenir les chemins de fer responsables des conflagrations qui dévastaient plusieurs provinces du Canada; mais il n'est plus de même aujourd'hui. Près de la moitié des voies du Pacifique Canadien sont situées dans des régions forestières, spécialement dans l'Ontario et la Colombie-Anglaise; cependant, depuis longtemps, elles ne sont la cause d'aucun feu.

Il faut l'attribuer aux précautions que l'on prend. Avant chaque voyage dans ces régions, les locomotives du Pacifique-Canadien subissent un examen minutieux; les mécaniciens et les ingénieurs ont ordre de ne pas laisser tomber de cendres chaudes sur la voie; ils doivent s'ils remarquent le moindre feu, en avertir immédiatement les garde-feu, qui prendront les mesures nécessaires.

De plus, le Pacifique-Canadien maintient des équipes qui, après le passage des trains en forêt, parcourent la voie; la compagnie coopère ainsi avec les gouvernements fédéral et provinciaux, et avec les autres organisations pour la prévention des feux de forêts. A différents endroits, il y a des appareils à incendie, comprenant deux wagons-réservoirs, chacun d'une capacité de 7,000 gallons d'eau, pourvu de pompes puissantes et d'environ 3,500 pieds de boyaux. De fait, ces appareils ne sont pas utilisés seulement à combattre les feux de forêts, mais aussi les incendies qui se déclarent dans les villages situés le long de la voie.

SEUL (Il n'y a pas à s'y tromper)

Le Bulletin de la Ferme publie les prix de la Coopérative Fédérée de Québec, section des achats et section des ventes.

Aux él

Comm

Pour en à la ferme p beaucoup d ture. Mais que "Dad" à moins qu garçons.

Cepend des Cours et y réussis nièrement l abrégés à t

Diplômé à la maison vail pratique jusque là, i Revenu ché et la modifi mèles de pé chesses, les Spies et les

En 191 cité de 3,00 ballage, qu au collège d de ses cap

Les por chés depuis sains, bien tés sur un t lente récolt 3,000 barils déirable, P

On

Aux élèves des Cours Moyens d'Agriculture

Comment Lawrence Smith a appris à battre monnaie avec des pommes

Pour employer une expression de Shakespeare, le retour au foyer, à la ferme paternelle est une fin qui doit être ardemment souhaitée par beaucoup de fermiers qui envoient leurs fils suivre un cours d'agriculture. Mais souvent, l'occasion attire si puissamment le fils ailleurs, que "Dad", comme disent nos voisins, est laissé seul à la ferme, seul, à moins qu'il ne puisse engager un manœuvre ou qu'il n'ait d'autres garçons.

Cependant, hâtons-nous de le dire, un grand nombre des diplômés des Cours moyens d'agriculture restent fidèles à la terre paternelle et y réussissent. Parmi ceux-là, un journal américain racontait dernièrement les succès d'un jeune fermier qui avait appris aux cours abrégés à tirer profit de sa ferme.

Diplômé de l'École modèle en 1915, Lawrence Smith séjourna 4 ans à la maison, aidant son père à cultiver les fruits, et se formant au travail pratique du berger. En 1919, voulant faire mieux que son père jusque là, il suivit les cours abrégés d'hiver sur la culture fruitière. Revenu chez lui, il s'associa à son père dans l'exploitation de la ferme, et la modifia. L'exploitation comprenait surtout des pommiers, entremêlés de pêchers, sur une superficie de 45 acres, comprenant les Duchesses, les Wealthy et les McIntosh comme variétés hâtives, et les Spies et les Baldwin comme variétés tardives.

En 1911, un entrepôt frigorifique avait été construit, d'une capacité de 3,000 barils de pommes. Ce fut là, dans l'appartement d'emballage, que le jeune Lawrence Smith mit à profit les leçons apprises au collège d'agriculture pendant les cours abrégés, et donna la mesure de ses capacités.

Les pommes devinrent l'unique récolte, les pêchers ayant été arrachés depuis quelques années comme moins profitables. Des pommiers sains, bien entretenus suivant les méthodes apprises à l'École, et plantés sur un terrain bien aéré et bien arrosé, donnèrent à Smith une excellente récolte presque chaque année. En 1922, il vendit au delà de 3,000 barils, et on dit que la récolte de 1923 sera presque aussi considérable. Par la production de variétés mûrissant à des dates succes-

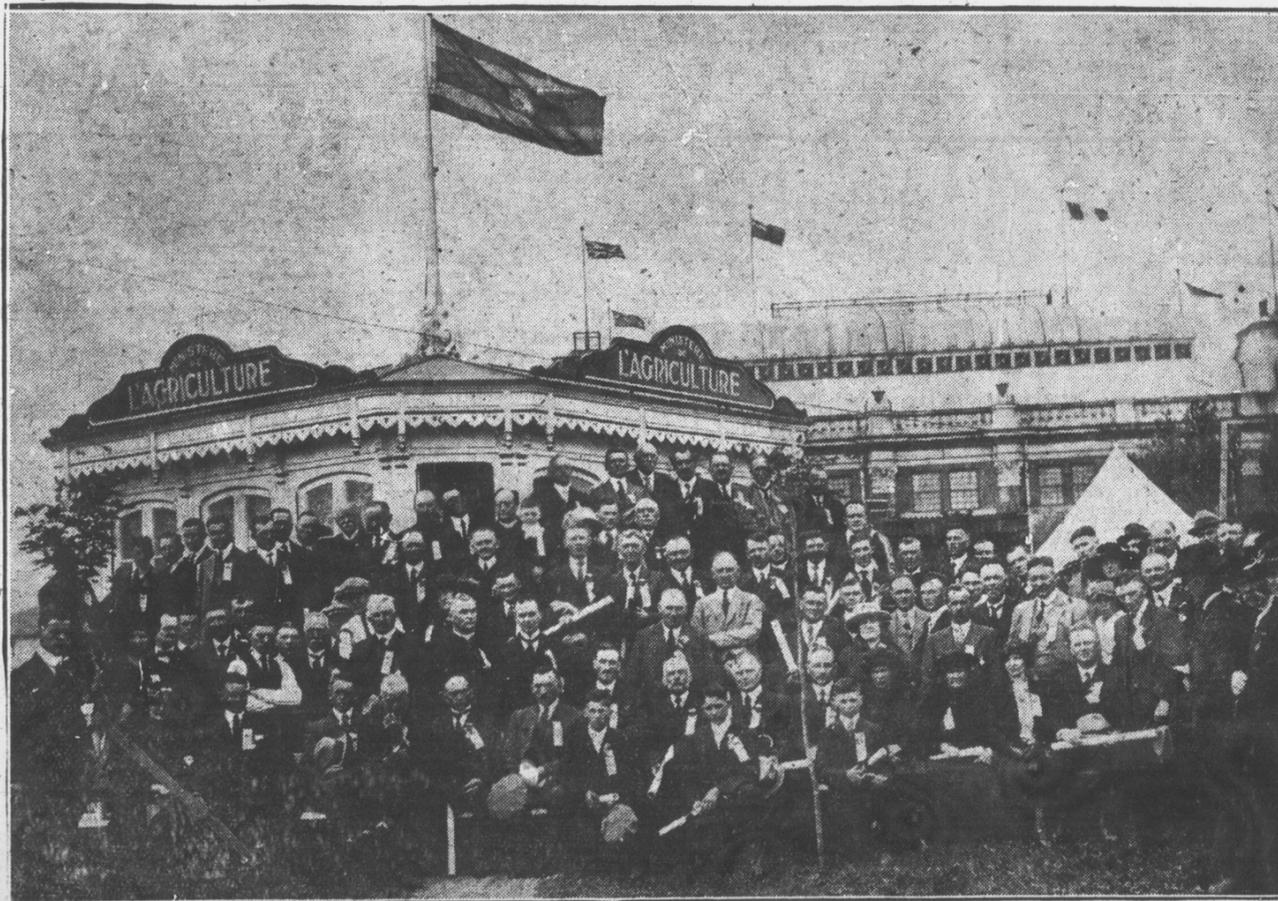
sives, et l'emploi de l'entrepôt frigorifique, le jeune Smith a des produits à mettre sur le marché depuis l'époque où les Duchesses sont mûres jusqu'à la fin du printemps. La taille et l'éclaircissage se font d'après les méthodes les plus récentes que le jeune Smith a encore appris au Collège et dont il a pu constater chez lui personnellement depuis les avantages réels.

A la recherche du marché.—La vente des fruits est l'opération la plus importante d'une entreprise de ce genre, puisque c'est elle qui décide des profits ou des pertes. Une étude de la situation convainquit les Smith que bien que New-York dont ils se trouvaient à proximité, fut un bon débouché, il existait aussi, dans un rayon de quelques milles, d'autres villes de 50.000 âmes, d'autres de 10.000 âmes. Au lieu d'expédier leurs fruits à New-York, les Smith jugèrent qu'il serait plus profitable pour eux de les vendre aux marchands en gros de ces petites villes.

Du commencement de la cueillette à l'époque de la vente, les pommes sont traitées de la façon exacte que le jeune Lawrence a appris à le faire pendant son cours abrégé d'agriculture, et il a lui-même l'œil à l'observation de ces points qu'il considère à bon droit comme capitaux pour conserver sa clientèle. Après avoir été cueillies à la main, les pommes sont soigneusement triées, emballées dans des récipients, boîtes ou barils, et déposées au magasin frigorifique. Elles sont mises sur le marché si les prix sont avantageux, si non, elles restent dans l'entrepôt jusqu'à ce que la demande fasse hausser les prix. Grâce à cet entrepôt qui leur évite de mettre leurs fruits sur un marché déjà encombré, les Smith réalisent des profits là où d'autres font des pertes. C'est ainsi que le jeune Lawrence, écrivant à l'un de ses anciens professeurs avec lesquels, disons-le en passant, il reste en contact épistolaire constant, lui racontaient que l'automne dernier, alors que les pommes d'hiver se vendaient à \$3, la boîte, ils conservèrent les leurs en entrepôt près de 4 mois. Vers la fin de février, ils les vendirent 5 dollars et demi la boîte, et ne purent remplir toutes les commandes reçues. En plus des frais d'entrepôt pour 2,000 barils, le profit s'éleva à \$3,500, juste récompense des bonnes méthodes en affaires et du bon jugement dans la vente des produits et de leur mise sur le marché.

Laurent attribue ses succès au Cours Abrégé.—Un visiteur écrivant ses impressions, disait qu'on ne peut s'empêcher d'être frappé de

(Suite à la page 644)



On trouvera dans ce groupe, tenant leur diplôme à la main, les Lauréats du Mérite Agricole, année 1923. Aussi, au centre, le lieutenant gouverneur, Sir Chas Fitzpatrick; disséminés ça et là, le ministre de l'Agriculture, l'hon. M. Caron et autres officiers du Département de l'Agriculture. Au premier plan, les trois lauréats du Mérite Agricole des Jeunes.

Moteurs, Tracteurs et Automobiles

Hommage et reconnaissance

Nous croyons devoir suspendre aujourd'hui, une fois n'est pas coutume, notre causerie hebdomadaire, afin de nous acquitter d'un devoir que nous considérons comme impérieux. b'en que fort agréable à remplir. (Pussions-nous n'en avoir jamais d'autres.)

C'est de reconnaître, au nom des automobilistes de la campagne en particulier, et au nom de tous les ruraux, la protection évidente que le Sacré-Cœur, et Saint-Christophe, sans doute, ont bien voulu accorder aux milliers d'automobilistes qui ont visité Québec au cours du dernier Congrès Eucharistique.

A cette occasion, des milliers d'automobilistes ont sillonné les routes qui mènent à la vieille capitale, puis ont encombré ses rues, souvent étroites, où à un moment donné circulaient cent mille personnes de tout âge. Or nonobstant cette affluence inouïe de peuple et de véhicules, aucun accident se s'est produit au cours du Congrès.

La protection d'en Haut est manifeste.

Hommage et reconnaissance au Sacré-Cœur!

Remerciements à St-Christophe, patron et protecteur des automobilistes.

CHAUFFEUR.

Ne détruisons pas notre gibier

LA LOI DE LA CHASSE

§ 2.—Des prohibitions

1.—Original, Caribou et Chevreuil.

2310. Il est défendu:

1. De chasser, tuer ou prendre l'original dans tous les comtés situés au nord du fleuve St-Laurent, entre le premier jour de janvier d'une année et le dixième jour de septembre de la même année, et, dans tous les comtés situés au sud du fleuve St-Laurent, entre le premier jour de janvier d'une année et le vingtième jour de septembre de même année, sous peine d'une amende de pas moins de \$50.00 et de pas plus de \$100.00, par tête;

2. De chasser, tuer ou prendre le chevreuil, entre le premier jour de décembre d'une année et le premier jour de septembre de l'année suivante, sous peine d'une amende de pas moins de \$50.00 et de pas plus de \$100.00 par tête;

De chasser, tuer ou prendre le caribou, entre le premier jour de janvier d'une année et le vingtième jour de septembre de la même année, sous peine d'une amende de pas moins de \$50.00 et de pas plus de \$70.00, par tête;

3. De se servir de chiens pour chasser, tuer ou prendre l'original le caribou ou le chevreuil, sous peine d'une amende de pas moins de \$40.00 et de pas plus de \$50.00, par infraction. Mais il est permis de

chasser, tuer ou prendre ainsi le chevreuil (red deer) depuis le premier novembre jusqu'au dix novembre de chaque année, inclusivement.

Personne ne doit permettre qu'un chien lui appartenant ou dont il a le soin ou la garde, habitué à chasser ou à courir le chevreuil, erre, chasse ou court dans les localités où il y a du chevreuil, entre le dix novembre d'une année et le premier novembre de l'année suivante, sous peine d'une amende de \$5.00 au moins et de \$25.00 au plus. Toute personne peut tuer, sans encourir aucune responsabilité, tout tel chien trouvé errant, chassant ou courant ainsi illégalement dans ces localités;

4. De chasser, tuer ou prendre l'original ou le chevreuil dans les ravages d'hiver (yardings) de ces animaux ou en profitant de la croute de la neige (crusting) sous peine d'une amende de pas moins de \$40.00 et de pas plus de \$50.00 par tête, en sus de la pénalité ordinaire pour la chasse ou la prise de ces animaux en temps prohibé;

5. De chasser, tuer ou prendre, en quelque temps que ce soit, des faons ou broquarts, c'est-à-dire les petits, jusqu'à l'âge d'un an, des animaux mentionnés dans les paragraphes 1 et 2 du présent article sous peine d'une amende de pas moins de \$20.00 et de pas plus de \$50.00 par tête;

6. De chasser, tuer ou prendre, en quel que temps que ce soit, la femelle de l'ori-

IL PENSAIT NE PLUS POUVOIR MARCHER.

"Fruit-a-tives" chassa le Rhumatisme.

Le Médicament à Base de Fruits est Merveilleux.

On croit le rhumatisme incurable. Les bonnes gens disent: "Si vous l'avez une fois, vous l'aurez le restant de votre vie."

Pourtant Monsieur Lorenzo Leduc, 3 rue Ottawa, Hull, Qué. fut débarrassé du rhumatisme par les "Fruit-a-tives".

Il déclare: "Je souffris pendant un an du rhumatisme et pendant cinq mois je dus garder le lit. Les médecins et les remèdes ordinaires ne me firent aucun bien. Un jour, je vis l'annonce des "Fruit-a-tives" et combien ce médicament était efficace. C'est ainsi que je décidai d'en faire l'essai. Immédiatement je ressentis un grand soulagement. Bientôt je pouvais marcher et peu après j'étais parfaitement remis sur pied."

50c la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai 25c. Chez les marchands ou de Fruit-a-tives Limitée, Ottawa, Ont. et Ogdensburg, N. Y.

prouver qu'il n'y a pas eu contravention aux dispositions du présent article.

Le ministre peut néanmoins, s'il le juge à propos, accorder à toute personne domiciliée dans la province, sur paiement d'un droit de cinq piastres, un permis temporaire l'autorisant à chasser, tuer ou prendre vivants au plus trois caribous et trois chevreuils additionnels pendant une saison de chasse.

Toutefois, le ministre peut dispenser du paiement du droit ci-dessus tout colon de bonne foi ou tout sauvage dont la pauvreté lui est démontrée d'une manière satisfaisante et qui a besoin de ce gibier comme un moyen de subsistance pour lui-même et sa famille.

Le ministre peut aussi accorder au propriétaire de l'île d'Anticosti, aux conditions qu'il détermine, un permis pour tuer autant des animaux susdits qu'il le juge à propos.

20 Dans tous les cas, le délinquant est sujet au paiement des frais; et, à défaut du paiement immédiat de l'amende et des frais, dans les cas de contravention aux articles 2310 ou 2311, il est passible d'un emprisonnement de pas moins d'un mois et de pas plus de six mois; et dans le cas d'une troisième infraction ou de toute autre récidive, il est passible de l'amende et de l'emprisonnement, à la fois, mentionnés dans les articles 2310 ou 2311, selon le cas.

(A suivre)

La maison Versailles-Vidrecaire-Boulais (limitée), engage son propre crédit sur les valeurs qu'elle vous offre en vente. Elle ne garantit pas que les entreprises industrielles ou commerciales qu'elle aide à financer ne feront jamais faillite, mais elle prend ses précautions pour que les porteurs d'obligations ou d'actions privilégiées, selon le cas, soient remboursés intégralement quoi qu'il advienne.

Le cultivateur progressiste qui place tout ses économies en valeurs sûres portant de 5½ à 7% d'intérêt n'a pas à craindre les mauvaises années. La maison Versailles-Vidrecaire-Boulais (limitée) ne place pas d'autres valeurs.

Jules Gauvin

IMPORTATEUR DE NOUVEAUTÉS

Représentant:

HARDES FAITES "SEMI-READY"

Spécialité:

CONFECTION POUR HOMMES FEMMES ET ENFANTS.

183, RUE ST-JOSEPH, - - QUEBEC
Phones 1540-6541

LA
BANQUE
MOLSONS
INCORPORÉE EN 1855
Capital et Fonds de Réserve \$9,000,000.
128 Succursales au Canada

Dans tous les bureaux de la banque Molsons vous recevrez, pour vos comptes de banques—personnels et d'affaires, la même attention prompte et courtoise. Il doit probablement y avoir dans votre voisinage, une succursale de la Banque Molsons.

Nous acceptons les dépôts d'un dollar en montant.



Le premier char d'Appareils Lumière, Eau et Force Caron expédié de la Manufacture de la Longue-Pointe dans l'Ouest Canadien pour remplir les commandes reçues des Agents de ces Provinces.

Plus de 300 Appareils ont été installés dans les maisons de Ferme Canadiennes au cours des trois derniers mois, ce qui démontre amplement le développement phénoménal de cette entreprise.

INVENTE une NOUVELLE LUMIERE

Dite plus blanche et moins chère que le Gaz et l'Electricité

Un brevet d'Ottawa a été accordé, par le Gouvernement à un ingénieur en lumière du nom de Johnson, pour une nouvelle lampe brûlant seulement de l'huile de charbon ordinaire. Cette lampe produit une vapeur de l'huile, faisant une flamme bleue qui se transforme comme un manteau, ce qui produit une lumière forte, douce et très blanche.

Comme elle ne consomme que 6% d'huile avec 94% d'air, elle est excessivement économique. On la dit très simple à employer sans odeur, sans bruit, et aucunement dangereuse.

N. D. Johnson, 246 rue Craig-ouest. Il désire des représentants locaux et offre un plan de vente absolument avantageux. Il offre même une lampe à titre gracieux à celui qui le premier en fera usage dans chaque localité et l'aidera à introduire cette nouvelle lumière.

Section

On se
augmenta
rurales ven

C'est
fier le soin
minuer d'
abandon c
manité. C
plus chers
familles q
fession qu
vie étroite

C'est
difficiles,
l'émigrati

Le pl
c'est de s
peu plus
moins po

Depu
lité a cha
prendre a
des anim
leur prix,
celui qui

Les é
la classe t
tiques q
si poétiq
neur à pl
grand'mè

Ce s
pas, chèn

" Les

Vous c
s'agit et
tage cou
patience
vous des
fonction
j'entends
jours de
jours que
de souve
moments
errer va
de décou
Le seul s
qu'alors
très rapi
vacances
mettre t
de me rej
je serai t
prochain
Dieu sait
vers nous

Chez-nous

Section féminine Le Foyer, L'Ecole

L'abandon de la terre

On se plaint que les terres s'appauvrissent et que le coût de la vie augmentant dans des proportions effrayantes, l'exode des populations rurales vers les villes et vers les Etats-Unis s'accroît et s'accélère.

C'est aux femmes et aux filles de cultivateurs qu'il faudrait confier le soin de développer et de défendre l'amour de la terre afin de diminuer d'autant, les désertions; car c'est un grand malheur que cet abandon de la campagne par ceux qui sont chargés de nourrir l'humanité. C'est un malheur pour les citadins puisqu'il rend plus rares et plus chers les produits indispensables à la vie; c'est un malheur pour les familles qui échangent leur existence indépendante et la plus belle profession qui soit au monde pour l'esclavage des métiers manuels et la vie étroite des centres industriels.

C'est aux femmes qu'échoit le droit de conseil dans les moments difficiles, ce sont elles qui devraient trouver d'autres solutions que l'émigration en masse vers les lieux étrangers.

Le plus grand défaut de nos gens, ils s'en corrigent de plus en plus, c'est de s'isoler, de travailler à l'écart, pour vendre leurs produits un peu plus cher que ceux du voisin en donnant au consommateur le moins possible pour son argent.

Depuis qu'il y a chez nous des sociétés coopératives, cette mentalité a changé. L'on sait en certains quartiers, l'on commence à l'apprendre ailleurs que l'on a tout intérêt à avoir des œufs, du beurre, des animaux classés comme les meilleurs et que ceux-ci valent le meilleur prix, non seulement en faveur de celui qui vend, mais surtout pour celui qui achète.

Les écoles ménagères et les cercles de fermières ont développé dans la classe très intelligente des femmes de cultivateurs des notions scientifiques qui rendent leur travail plus facile et plus rémunérateur. L'art si poétique du filage, du tissage du lin et de la laine a été remis en honneur à plus d'un foyer où le rouet n'était plus qu'un souvenir de la grand-mère.

Ce sont les femmes qui font les familles prospères, ne l'oublions pas, chères cousines.

Cousine Avette.

A L'ETRANGER

Non, vous ne l'aurez pas la maison de chez nous !
La vieille maison grise, où jadis notre mère,
Nous faisait réciter les mots de la prière,
Près du petit lit blanc, le soir, sur ses genoux.

Non, vous ne l'aurez pas la terre de chez nous
Nous garderons toujours ainsi qu'une relique,
L'humble lopin de terre, au bord du fleuve unique
Que défricha l'aïeul aux pas lents des bœufs roux...

Tant que sur nos foyers, tel un gardien jaloux,
Resplendira la croix de nos clochers gothiques ;
Que nos femmes seront des mères héroïques,
Vous ne l'aurez jamais, le pays de chez nous.

Joseph Harvey.

"Les beaux jours s'en vont"

Vous devinez sans doute ce dont il s'agit et vous en serez rassurées davantage cousines bien-aimées qui aurez la patience de lire ce petit article que je vous destine en vous disant que ma fonction c'est d'enseigner. Ce que j'entends par beaux jours ce sont les jours de vacances. Oh ! quels beaux jours que ceux-là. Qu'ils en rappellent de souvenirs à mon esprit, dans ces moments où je laisse mon esprit errer vaguement à l'aventure afin de découvrir quelque chose de secret. Le seul secret que j'ai découvert jusqu'aujourd'hui c'est que les jours s'écoulent très rapidement pendant ces jours de vacances. C'est pourquoi j'essaie de mettre tous mes moments à profit afin de me reposer tout en me récréant, alors je serai tout entière à mon devoir à la prochaine ouverture des classes et Dieu sait si elle s'achemine à grands pas vers nous. En attendant cousines bien-

aimées, qui comme moi avez le bonheur de vous livrer à l'enseignement, unissons-nous dans une commune prière afin de demander au Dieu de toute sagesse de nous éclairer, d'ouvrir l'intelligence de ceux qui nous seront confiés afin d'être plus tard de braves citoyens qui seront plus tard la gloire de notre cher "Canada".

"AMOUR SANS RETOUR".

Professeurs et Amateurs de Musique

La place pour acheter:
Musique Classique, Moderne, Populaire et Religieuse, et Toute la Musique Française. C'est chez

RAOUL VENNAT
642 St-Denis, Montréal

Catalogue envoyé sur demande

WILSON'S



Tue toutes les mouches, les germes aussi, 10c le paquet chez les Pharmaciens Epiciers et Marchands généraux.

La cuisine canadienne

Bœuf au macaroni

Tranches de bœuf bouilli, 1/2 lb de macaroni, 2 c. à table de beurre, panure sel, poivre, fines herbes.

Mettre cuire le macaroni à l'eau bouillante salée. Laissez cuire pendant 20 minutes. Hachez le bœuf dans le moulin à viande, graissez le moule, mettre alternativement une couche de macaroni, une couche de bœuf, quelques noisettes de beurre poivre et sel. Finir par une couche de macaroni, de panure, d'un peu de beurre. Faire dorer au four.

Crème de poisson au gratin

A 2 tasses de poisson, 2 c. à table de beurre, 2 c. à table de farine, 1/2 oignon, sel, poivre. Avec ces ingrédients préparez une sauce béchamelle et y ajoutez le poisson coupé en lanières.

B 2 pommes de terre, 1 oignon, 1 c. à table de beurre, 1 tasse de lait chaud. Avec ces ingrédients préparez une bonne purée, la disposer en couronne sur un plat, au milieu mettre la crème de poisson, saupoudrer de chapelure de noisettes de beurre et faire gratiner au four.

Petit pâtés

A Restes de viande, 1 oignon, 1 c. à table de beurre ou de graisse de roti, sel, poivre, fines herbes, sauce ou bouillon.

B Pour la pâte brisée: 4 tasses de farine, 2 c. à thé de poudre à pâte, 1/2 c. à thé de sel, 1/2 tasse de beurre, 1/2 tasse de graisse, 2 œufs.

A Hachez fin les restes de viande bouilli veau ou poulet. Faites revenir l'oignon dans le beurre, ou la graisse, ajoutez la viande, les fines herbes, sel, poivre mouiller d'un bon jus ou de bouillon.

B Avec les ingrédients préparer la pâte pour la détremper. Etendre la pâte en rondelles à l'emporte, pièce. Placez sur chaque rondelle une cuillerée de viande, recouvrez d'une seconde rondelle on laissera une petite ouverture. Dorer le dessus avec un jaune d'œuf battu avec un peu d'eau froide. Cuire au four chaud.

Chou fleur au gratin

1 chou fleur, 1 pot d'eau bouillante, 1 chopine lait, 2 c. à table de beurre 2 c. à table de farine, jus d'un oignon, sel, poivre, chapelure.

Faire tremper le chou dans l'eau froide 1 heure, faire cuire à l'eau bouillante salée, ajoutez une pincée de bi-carbonate) soda à pâte. Le faire égoutter, lorsqu'il est tendre, le placer dans un plat et le couvrir de la sauce faite avec le beurre, la farine, le lait chaud et les assaisonnements. Faire gratiner au four, après avoir couvert de panure.

Les conseils de la ménagère

Pour enlever les timbres, passez sur l'envers du papier un fer chaud.

Aiguisez vos ciseaux en faisant mine de couper le goulot d'une bouteille,

Lavez les brosses à cheveux dans de l'eau chaude à laquelle on ajoute une c. à table d'amoniaque.

Pour empêcher la crème de tourner ajoutez un peu de sucre en commençant à la battre.

Pour enlever une bague trop juste faites tremper votre main dans la savonnure froide.

Mettez du papier buvard sur les tablettes de l'armoire de la pharmacie afin d'éviter que les bouteilles s'entrechoquent.

Frottez le percolateur de la cafetière avec du gros sel au dehors et au-dedans et versez-y ensuite de l'eau bouillante qui enlèvera en même temps le sel et les petits grains de café qui obstruent ses ouvertures.



GRATIS Ce moulin à viande ou 200 autres primes. Demandez 30 articles à 10c. ou 12 images à 25c. Quand vendus retournez \$3.00. Ou nous l'enversons sur réception de \$1.50 par poste payée. Catalogue de 1200 nouveautés et \$5. de recettes gratis. Adressez à ALLEN NOUVEAUTÉS, Saint-Zacharie, Cté Beauce Qué.



Gratis

Magnifique set en cristal

13 Morceaux

Donnés gratis avec le thé

MIKADO

Vert ou Noir

Demandez-le à votre épicier

GLOBE TEA CO.

309 Notre-Dame Ouest

Tel. Main 5036. Montréal

Embellissez votre Peau

Et Protégez la Contre les ravages que lui font subir les années et les éléments en employant la Crème Volatile

Merry-Widow

Une crème invisible, évanescence qui fait disparaître boutons, rougeurs, rides, et embellit la peau d'une manière étonnante. Flacon de luxe expédié franco sur réception de 50c.

GRATIS Notre catalogue de 84 pages contenant plus de 300 illustrations vous sera adressé gratuitement sur demande.

Leduc & Leduc, Limitée
412, NOTRE-DAME OUEST MONTREAL

27

27

27

La loi pour tous

Consultations légales par Letarte & Lavoie, avocats du Barreau de Québec

AVIS IMPORTANT—Nos correspondants, que cette page intéresse sont instamment priés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal. 1o Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultations; c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée; afin que nous puissions constater si le correspondant est abonné; 2o Les questions doivent être adressées directement au Bulletin; 3o Nos avocats consultants ne sont tenus de répondre qu'aux questions ordinaires, usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessiteraient une longue étude, sont choses à traiter entre le correspondant et les avocats; 4o Si le correspondant désire une réponse immédiate, par lettre, nos avocats consultants peuvent exiger des honoraires.

FOSSE DE LIGNE.—(Réponse à A. Q.)

Q. Un cultivateur demande un fossé de ligne à son voisin. Les travaux nécessaires pour la construction de ce fossé doivent-ils être mitoyens?

R. Lorsqu'il n'existe pas actuellement de fossé de ligne entre voisins, le mieux est de s'adresser à l'inspecteur agraire, afin que ce dernier établisse quels travaux les intéressés devront faire, et comment ils seront exécutés.

La juridiction de l'inspecteur agraire est, en l'espèce, basée sur l'article 198 du Code municipal, et nous croyons que la décision qu'il donnera saura satisfaire les deux voisins.

Ajoutons, comme considérations générales, que les fossés de ligne sont généralement construits par les voisins chacun pour leur part. Il est d'usage que chacun ait sa part de fossé, et s'il s'agit dans le présent cas, de la part qui est échue à notre correspondant, ce dernier peut se plaindre que son voisin refuse d'y contribuer, puisque lui-même doit faire son propre travail.

Mais encore une fois, nous croyons que l'inspecteur agraire qui verra lui-même les lieux, et entendra les intéressés, devrait rendre exactement la sentence équitable en l'espèce.

CONSTRUCTION DES CLOTURES.—(Réponse à Franco-canadien.)

Q. Un cultivateur a-t-il le droit d'exiger que ses voisins fassent des clôtures suffisantes pour empêcher les petits animaux tels que les oies, les poules, les petits porcs etc., de les franchir?

R. On peut considérer la question à deux points de vue.

1. Un cultivateur est-il obligé de faire des clôtures ou des parcs construits de telle sorte que ses propres animaux, ne puissent traverser chez les voisins; pour nous il n'y a aucun doute qu'il le doit, car chacun est responsable des dommages que causent à autrui ses animaux domestiques, même lorsqu'ils sont échappés. (Art. 1055 C. C.)

D'autre part le code civil et le code municipal lui-même par référence, oblige les voisins à faire entre eux des clôtures suffisantes pour garder leurs animaux, le tout suivant l'usage et la situation des lieux.

2. Mais un propriétaire peut-il forcer son voisin à construire des clôtures infranchissables à tous les animaux domestiques des voisins? Nous ne croyons pas qu'il soit possible d'exiger de ses voisins de pareilles constructions. Car, la loi est bien claire quand, en parlant des clôtures mitoyennes, elle dit: qu'elles devront être érigées et entretenues suivant l'usage et la situation des lieux; or, l'usage générale dans nos campagnes, veut que les clôtures soient construites en perche ou en fil métallique, de sorte qu'elles gardent les bestiaux et non les volailles.

CLOTURES LE LONG D'UNE ROUTE.—(Réponse à I. M.)

Q. Une route verbalisée passe dans la ligne de séparation de deux lots; l'un de ces lots est en partie défriché, et l'autre n'est qu'une terre à bois. Le propriétaire du lot défriché a besoin de clôture, et

PANIER AUX LETTRES

Pour engager un immigrant

Réponse à X X.—En réponse à votre demande nous trouvons dans la "Gazette du Travail" la liste des Bureaux de placements suivants, pour la province de Québec; mais on n'y donne que l'adresse téléphonique.

Hull.....	S1731
Montréal (hommes)	M2241
Montréal (femmes)	M2133
Québec,	2933
Sherbrooke.....	411
Trois-Rivières.....	985

Puits artésiens.—Pourriez-vous me dire où je pourrais me procurer un traité sur les puits artésiens? XXX

Réponse.—Nous regrettons ne pouvoir répondre à votre question, ne connaissant aucun traité spécial sur le sujet, mais nous croyons que vous trouverez les renseignements que vous désirez dans les traités de physique.

CE N'EST PAS LA COULEUVRE

Question.—J'ai une vache qui a été mordue par une couleuvre au trayon droit de derrière, et le pis a enflé ainsi que le trayon, voilà 10 jours de cela. On m'a fait appliquer de l'huile d'olive camphrée, mais la vache a tari. J'ai continué à lui donner des bains d'eau chaude matin et soir, et ensuite j'ai appliqué de la teinture d'iode sur le trayon, lequel a desenfle. Mais maintenant le trayon se bouche, le haut est venu en plaie. Quand je commence à tirer la vache, il faut que j'arrache la peau ce qui la fait bien souffrir. Elle est extrêmement dure à traire, le lait ne coule pas comme auparavant, mais il s'étend plus grand que la chaudière. Les trois autres trayons sont corrects. Seriez-vous assez bon de me dire ce qu'il faut faire pour la guérir, je n'ai que cette vache et c'est la vie de ma famille.—E. C.

Réponse.—La meilleure chose que nous puissions vous conseiller dans votre cas est de consulter un médecin vétérinaire, car de loin, et sans voir votre vache, il est bien difficile de vous conseiller les remèdes efficaces. Le vétérinaire vous dira aussi, sans doute, que vous partagez l'opinion erronée de beaucoup de cultivateurs en croyant que votre vache a été mordue par une couleuvre; la cause de la maladie de votre vache n'est pas là.

1. Les remèdes que vous avez appliqués sont bons. Pour faire sécher la plaie et cicatriser le trayon, vous pourriez laver celui-ci deux fois par jour avec un mélange d'oxyde de zinc et de vaseline, dans la proportion de 1 partie d'oxyde pour 4 parties de vaseline.

2. Pour rendre la vache moins dure à traire, vous pourriez mettre une sonde de plomb dans le pis malade et la laisser tout le temps entre la traite du matin et du soir. Cela empêchera le trayon de se boucher et le lait de s'écouler en s'éparpillant, au moment de la traite. Mais il faut avoir bien soin de nettoyer cette sonde chaque fois, en la faisant bouillir pendant 10 minutes environ.

Quand vous vous apercevrez que la vache devient plus tendre à tirer, il faut cesser d'employer la sonde, car autrement le trayon se dilaterait outre mesure et le lait coulerait entre les deux traites.

demande qui est obligé à leur construction et leur entretien.

R. Pour réponse à cette question, nous ne pouvons mieux faire que de citer la loi elle-même. Voici textuellement ce que dit le Code Municipal dans la première partie de l'article 474.

Article 474 C.M. "Sur un chemin qui longe la ligne d'un terrain, la moitié de la clôture qui sépare le chemin du terrain fait partie des travaux à faire sur ce chemin.

Il est maintenant facile d'en venir à la conclusion que, dans le cas qui nous est soumis, le propriétaire a le droit d'exiger de ceux qui sont chargés des travaux de la route, qu'ils contribuent pour la moitié, à la construction de la clôture nécessaire.



La Chevelure Belle

Elle est brillante de vigueur, d'éclat et de santé.

Boucles onduleuses qui reflètent le soleil et le bonheur. Vous connaissez la vraie beauté de la chevelure en employant.

SHAMPOO ORIENTAL GOURAUD À L'HUILE DE COCO

FERD. T. HOPKINS & SON Montreal

Après Chaque Repas

WRIGLEYS

Conservez vos dents propres, l'haleine douce, l'appétit actif et la digestion parfaite avec de la WRIGLEY.

La WRIGLEY est la gomme à mâcher parfaite, fabriquée d'ingrédients les plus purs dans des fabriques modernes et sanitaires.

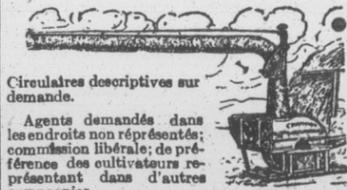
La Famosa Friandise Canadienne



Pour Une Digestion Meilleure

Souffleur à Paille "CHAMPION"

(Patenté au Canada, et aux Etats-Unis) S'adaptant à tous les genres de battueses en usage.



Circulars descriptives sur demande.

Agents demandés dans les endroits non représentés; commission libérale; de préférence des cultivateurs représentant dans d'autres compagnies.

WILFRID OUELLETTE & CIE, MANUFACTURIERS Ste-Scholastique, - - - Qué.

BREVETS D'INVENTION

En tout pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratuit.

MARION & MARION

364 rue Université, - - - Montréal
72½ rue St-Pierre - - - Québec
et Washington, D. C.

FERTILISANTS DE BLE D'AUTOMNE

Prêts pour expédition immédiate Il y a encore quelques agences vacantes pour fermiers dans tous les comtés. Demandez brochure, informations et prix.

ONTARIO FERTILIZERS Ltd. TORONTO OUEST, ONT. ("Le premier choix des fermiers de Québec").

C401Q

SERVICE QUEBEC MONTREAL

4 TRAINS DANS CHAQUE DIRECTION

LE FRONTENAC

Quitte Québec, tous les jours à 1.30 p.m. Arrive à Montréal (Gare Windsor) à 6.30 p.m.

Arrêts aux gares de l'Avenue du Parc, de Montréal West et de Westmount.

LE VIGER

Quitte Québec tous les jours (dimanche excepté) à 4.40 p.m.

Arrive à Montréal (Place Viger) à 9.40 p.m.

L'EXPRESS DE JOUR, tous les jours excepté le dimanche à 9.00 a.m.

Arrive à Montréal (Place Viger) à 3.15 p.m.

L'EXPRESS DE NUIT à 1.55, tous les jours. Arrive à Montréal (Gare Windsor) à 7.20 a.m. Arrêts aux gares du Mile End, Place Viger, de l'Avenue du Parc, de Montréal West et de Westmount.

Tous les trains circulent d'après l'heure solaire.

Voyagez par le PACIFIQUE CANADIEN

Rapport miers-à S

viève, se levé assez tard. sa montre, M L'assemblée M. Joseph sur lui, de clo Jacob n'avait

"Est-ce grain, d'entement les M. Clou sieurs, d'avoi dont vous ven tion de loya

J'aurais en outre de remplir stric

Comme à tout mouve

Je suis figures ici pro donc infinim sieurs.

Je suis vons rien à p ront données donner.

Mes amis, sans quoi, il l'autorité né ou telle mar pas. J'ajou incapables d ment de ma

Du rest nous somme de la société anticiper tro dans les jou à outrance, parce qu'il n tait pas des acheteurs a

Il y a e quand il s'a de la crème. dans notre p fromageries, dire autant

Or, j'ai faisais mes tation du pe cile à faire. Je n'in Un deu

Encore ici nous porter Voici u de la crème aussi bien q

Ici, M un mois et qu'une crè prix ordina "Encore un tant devant seulement v présenteme rapport au

Bien p Etats-Unis beurre et e

Chacun l'assurance, de aujourd'hu

Que cha Etats-Unis saison et il

Présen M. Dumai crème de l' Quant

Rapport d'une assemblée de cultivateurs (Fermiers-Unis) du comté de Champlain, tenue à St-Stanislas, lundi, 24 septembre

(Suite de la page 637)

viève, se leva soudainement en disant : "Mes amis, je crois qu'il est assez tard. Nous allons maintenant songer à nous en aller." Tirant sa montre, M. Jacob constata qu'il n'était seulement que 4.00 p. m. L'assemblée avait commencée à siéger à peu près vers 2.30 p. m.

M. Joseph Mongrain, qui présidait la réunion, n'osa pas prendre sur lui, de clore immédiatement cette assemblée, d'autant plus que M. Jacob n'avait pas de secondeur pour appuyer sa proposition.

"Est-ce le désir de l'assemblée, demanda alors M. Joseph Mongrain, d'entendre M. Cloutier?" "Oui! Oui! Oui! crièrent unanimement les autres assistants.

M. Cloutier commença son discours ainsi : "Je vous sais gré, messieurs, d'avoir manifesté votre désir de m'entendre, malgré l'opposition dont vous venez d'être témoins. Je vous félicite de cette manifestation de loyauté envers votre invité.

J'aurais plusieurs titres à invoquer pour vous adresser la parole, en outre de ma fonction de délégué de la Coopérative, que je veux remplir strictement et uniquement.

Comme Inspecteur des coopératives, je ne puis rester indifférent à tout mouvement de coopération.

Je suis né dans ce comté; je connais peut-être les deux tiers des figures ici présentes; j'y vois des amis et même des parents. Il m'est donc infiniment agréable d'être ici parmi eux, parmi vous tous, messieurs.

Je suis d'opinion, avec mon confrère, M. Dumaine, que nous n'avons rien à perdre à suivre les directives qui nous sont ou qui nous seront données en matière agricole, par ceux qui ont charge de nous les donner.

Mes amis, avant de commander, il faut commencer par bien obéir, sans quoi, il n'y a pas d'ordre possible. Ceux-là qui nous disent avec l'autorité nécessaire, de faire telle ou telle chose, de procéder de telle ou telle manière, peuvent avoir des raisons que nous ne connaissons pas. J'ajouterai même qu'ils peuvent avoir des raisons qu'ils soient incapables de nous dire, de nous dévoiler, sans que ce soit nécessairement de mauvaises raisons!

Du reste, comme l'a dit M. Dumaine, nous saurons tout ce que nous sommes intéressés à savoir, lorsque paraîtra le rapport du comité de la société d'Industrie Laitière. Je crois pouvoir cependant, sans anticiper trop sur ce rapport, vous rappeler ce qui a déjà été publié dans les journaux, à cet effet. On nous a signalé que l'exportation à outrance, de la crème aux Etats-Unis, était un dangereux projet parce qu'il menaçait de désorganiser nos fabriques et parce qu'il n'était pas désirable que les cultivateurs soient à la merci du marché et des acheteurs américains pour la crème, dans le moment.

Il y a en effet des considérations dont il est bon de tenir compte, quand il s'agit de juger cette question. Par exemple, il y a le "test" de la crème. Nous sommes parfaitement organisés pour contrôler, ici dans notre province, par le moyen de nos inspecteurs de beurrieres et fromageries, le test qui se fait dans nos fabriques. Mais peut-on en dire autant de la crème qui est envoyée aux Etats-Unis?

Or, j'ai moi-même fait le test du pourcentage du gras, alors que je faisais mes études agricoles, et je sais parfaitement bien que l'interprétation du pourcentage sur de petites quantités est quelquefois très difficile à faire d'une manière exacte.

Je n'insinue rien, mais je soumets la chose à votre considération. Un deuxième point: la qualité de la crème! Qui peut la contrôler? Encore ici, je ne fais aucune supposition, mais ceci ne devrait-il pas nous porter à réfléchir?

Voici une feuille de remises d'une compagnie américaine, achetant de la crème au Canada, où nous constatons des variations dans le test aussi bien que dans la qualité de la crème."

Ici, M. Cloutier fait la lecture d'une feuille de remises, arrivée un mois et demi après l'expédition de la crème, où il était démontré qu'une crème de seconde qualité était payée dix sous plus bas que le prix ordinaire de trente-neuf sous la livre de gras, pour la crème No 1. "Encore une fois" ajoute M. Cloutier, "nous n'accusons personne en mettant devant vous le problème de la qualité et du test. Nous voulons seulement vous démontrer combien plus fragile est la protection qu'ont présentement les cultivateurs envoyant leur crème aux Etats-Unis, par rapport aux cultivateurs fabriquant du beurre et du fromage.

Bien plus, voulez-vous savoir si l'exportation de la crème aux Etats-Unis vous paie plus ou vous paie moins que sa fabrication en beurre et en fromage?

Chacun de vous peut l'essayer et il n'est point nécessaire, je vous l'assure, de faire des discussions comme celle qu'on nous a organisée aujourd'hui, pour que vous sachiez à quoi vous en tenir.

Que chaque producteur récalcitrant envoie la moitié de sa crème aux Etats-Unis et l'autre moitié à sa fabrique, qu'il fasse ainsi toute la saison et il verra lequel des deux systèmes paie le plus!

Présentement, comme vous avez pu le constater par les chiffres de M. Dumaine, il ne peut pas être question d'envoyer un seul bidon de crème de l'autre côté, à cause des prix élevés du fromage.

Quant à la prétention qui constitue le pivot de tout le discours

de M. Ponton, que des hautes personnalités en Industrie laitière ont protesté publiquement contre l'exportation à outrance, de la crème aux Etats-Unis "en tous cas que cela pourrait faire baisser le chiffre d'affaire d'une certaine maison," cela n'est pas soutenable continue M. Cloutier.

En effet, si la vente de la crème de la province était une si bonne chose, pour quelle raison la Cooperative ne s'en occuperait-elle pas?

Il n'y a pas d'organisation mieux préparée qu'elle, pour entrer dans ce mouvement. Ca ne peut donc pas être parce que ça pourrait faire baisser le chiffre d'affaires de la Cooperative, que quelques-uns ont protesté contre l'exportation de la crème, mais bien parce que d'aucuns ont cru que cela ne ferait pas l'affaire des cultivateurs. Or, ce qui ne fait pas l'affaire des cultivateurs, la coopérative ne l'entreprend pas, comme elle ne vend pas de grain No 2, parce que ça ne fait pas l'affaire des cultivateurs et comme elle ne vend pas d'engrais chimiques à bas pourcentage, parce qu'elle sait que ça ne fait également pas l'affaire des cultivateurs.

A entendre M. Ponton parler du danger de baisser le chiffre d'affaire d'une certaine maison, on pourrait penser qu'il juge les autres par son propre cas (surprise) et l'on serait porté à croire que la mesure de sa sincérité se borne à ses propres intérêts ou affinités! (indignation.)

Nous n'avons pas besoin d'être étonnés, alors, de voir M. Ponton prendre avec tant de sollicitude la part des compagnies américaines et autres, que vous connaissez, messieurs, puisque ce genre d'organisation lui tient tant à cœur, qu'il n'hésite pas à pousser une campagne du genre de celle qu'il fait, en ce moment, pour en assurer le succès.

Eh bien, messieurs, si vous voulez m'entendre deux minutes, je vais vous dire qu'elle différence il y a entre une compagnie et une coopérative.

Ici, M. Cloutier étale avec tous les détails et preuves à l'appui, la supériorité incontestable au point de vue des cultivateurs, de l'organisation coopérative, par rapport à l'organisation capitaliste (compagnies).

Il a parlé de la ristourne coopérative à être distribuée par la Cooperative par comparaison aux milliers et aux millions que peuvent amasser certaines compagnies. "Quand telle maison d'affaires, tel particulier aura fait un million de dollars de profits à vendre vos produits ou à vous fournir vos marchandises, ce monsieur vous fera-t-il une ristourne coopérative?" dit entre autres endroits, M. Cloutier.

Soyez coopérateurs, si vous voulez garder pour vous les profits que l'on prend sur vous. Ne cherchez pas la cause de votre situation actuelle, que je sais être pénible, ailleurs que dans l'exploitation et dans la spéculation, conséquence des années de guerre que nous avons traversées.

N'oubliez pas que le capitalisme donne le **salaire au producteur et le dividende au capital**, pendant que le coopératisme donne le **salaire au capital et le dividende au producteur**.

Répondant aux arguments de M. Ponton, au sujet de l'intervention du gouvernement dans la Cooperative Fédérée, M. Cloutier dit que tout gouvernement est comparable à une barque dans laquelle l'autorité tient le gouvernail. Il n'appartient pas sans doute, à l'autorité d'abandonner la barre du gouvernail pour aller ramer à l'avant, mais il n'appartient pas non plus aux rameurs de prendre la place de celui qui dirige, à l'arrière. En autant que la Cooperative Fédérée est concernée, le gouvernement aide à cette dernière. La Cooperative Fédérée s'administre elle-même, quoiqu'en disent les gens qui veulent faire croire au public que le gouvernement comblera les déficits de la Cooperative, s'il y en a; c'est une fausseté!

Les actionnaires de la Cooperative sont les seuls maîtres de leurs assemblées générales. Du reste, j'invoque ici, messieurs, le témoignage de toutes les autorités de la province, en coopération, comme MM. les abbés Trudel, Grondin, MM. Charles Gagné, Cyrille Vaillancourt, etc., qui ont approuvé, avec les quatorze mille membres des trois coopératives centrales, la récente loi de la Cooperative, à l'assemblée du 30 octobre 1922.

M. Cloutier refute ensuite plusieurs avancées de M. Ponton, comme la prospérité des fabriques américaines qui n'est pas la même chose que la prospérité des cultivateurs américains, ses affirmations gratuites sur le Boerenbond Belge, la coopération au Danemark, etc.

"M. Ponton", dit en terminant M. Cloutier, "vous invite à cultiver plusieurs branches, à avoir plusieurs marchés, mais il y a quelque chose de supérieur à la culture à tâton, c'est la culture organisée; à la vente à tâton, c'est la vente organisée.

Messieurs, c'est par la coopération que vous aurez cette vente organisée, c'est par la discipline que les cultivateurs s'en tiendront aux lignes payantes et abandonneront les autres. C'est en suivant les conseils de la Cooperative Fédérée que vous serez véritablement et sincèrement tenus au courant des prix du marché et que vous aurez chances d'obtenir les plus haut prix pour vos produits.

C'est pourquoi nous vous invitons tous, sans distinction, à appartenir à la Cooperative, en dépit de ceux qui la critiquent. L'exemple de la discussion d'aujourd'hui ne vous démontre-t-il pas que là seulement vous serez à l'abri des appâts de ceux dont l'intérêt personnel passe avant l'intérêt public, de ceux qu'un étrange aveuglement pousse à travailler contre les intérêts de la classe agricole, qu'ils prétendent servir.

Après quelques autres discussions, la séance est levée.

M. Joseph Mongrain, président, remercie les conférenciers et les délégués.

27

27

27

LE MARCHÉ PRIX PAYES THE MARKET

Les prix suivants sont ceux obtenus par la Coopérative Fédérée de Québec (Dépt. des Consignations). Ce sont les prix qui ont été obtenus et payés aux membres expéditeurs de cette société durant la semaine finissant le samedi précédant la date de publication du Bulletin. Les frais de transport sont à la charge de l'expéditeur.

The following are furnished by the Quebec Federated Cooperative. They are the prices obtained for and paid to the members of this Society during the week ending the Saturday previous to the date of the present issue. Transportation fees charged to the shipper.

SEMAINE FINISSANT LE 15 SEPTEMBRE 1923

WEEK ENDING SEPTEMBER 15th 1923

BEURRE, FROMAGE

ANIMAUX ABATTUS

Table with columns: BEURRE (Butter), FROMAGE (Cheese). Rows include Pasteurisé Spéc., No 1, No 2, Beurre de Ferme, Dairy Butter, etc.

Table with columns: AGNEAUX, LAMBS, VEAUX, DRESSED CALVES, MOUTONS, SHEEP, PORCS FRAIS, FRESH PORK. Rows include Choix, No 1, No 2, etc.

ANIMAUX VIVANTS

PRODUITS DIVERS

Table with columns: BOUVILLONS, STEERS, VACHES, COWS, TAUREAUX, BULLS, VEAUX DE LAIT, MILK FED CALVES, etc.

Table with columns: ŒUFS, EGGS, FEVES, BEANS, MIEL, HONEY, SUCRE D'ERABLE, MAPLE SYRUP, SIROP D'ERABLE, MAPLE SYRUP, etc.

BEURRE

FROMAGE

Patrons, fabricants qui n'expédiez pas à la Coopérative, surveillez nos prix. Comparez-les avec ceux que vous obtenez ailleurs.



Vous constaterez bientôt que la seule organisation qui peut vous donner le maximum de revenu pour vos produits laitiers, est la:

Coopérative Fédérée de Québec, 63, rue William, Montréal.

RE

Le marché cette semaine... Les fèves... Nous aurons nadiennes d'aujourd'hui.

Le marché de celui de... Les pois... \$2.65 à \$2.70

Rien d'im... au miel... Nous n'avons dans les prix... On nous a dit et de sarazin est très min avec une de

SUCRE

Il se fait... ché du sucre... demande est... n'avons en... les prix, au

BU

Arrivages... misement... par cent liv... Les animaux facilement de ne pas c... reaux ainsi... la demande... le moment.

Il est arri... têtes de bo... obtenu, cet... pour un cha... boucheries, lots de qua... locale, méla... vendus \$5.7

La plus g... villons et d... et commune du cent livr

Les bonn... \$4.25 à \$4.5... de 3.00 à \$3... cuterie ont... Les taureau... ment entre

La demar... très bonne, hausse.

Nous n'a... ment dans l... En général... marché.

GA

REVUE DES MARCHES

Du 18 au 24 septembre inclusivement

Donnée par La Coopérative Fédérée de Québec, (Dep't des consignations)

OEUFS

Le marché des œufs s'est maintenu ferme cette semaine. Nous avons eu à enregistrer une légère hausse dans les prix, d'environ .01c la douzaine. Les arrivages actuels suffisent à peine aux demandes.

Nous prévoyons un marché bon pour les huit jours à venir.

POIS ET FEVES

Aucun changement dans le marché des fèves.

Les fèves canadiennes sont toujours rares, ainsi que celles importées. Ces dernières s'offrent à environ \$3.00 le minot. Nous aurons prochainement les fèves canadiennes de la nouvelle récolte sur le marché.

Le marché aux pois est resté le même que celui de la semaine dernière.

Les pois d'Ontario s'offrent à environ \$2.65 à \$2.70 le minot, rendus à Montréal.

MIEL

Rien d'important à noter sur le marché au miel.

Nous n'avons pas enregistré de hausse dans les prix.

On nous informe que la récolte de miel et de sarazin dans la province de Québec est très minime. Le marché reste ferme avec une demande moyenne.

SUCRE ET SIROP D'ERABLE

Il se fait peu de transactions sur le marché du sucre et sirop d'érable. La demande est de très peu d'importance. Nous n'avons enregistré aucun changement dans les prix, au cours de la dernière semaine.

BOEUF SUR PIEDS

Arrivages un peu moindres. Raffermissement dans le marché, de .25c à .50c par cent livres.

Les animaux de bonne qualité ont trouvé facilement preneurs. Nous continuons de ne pas conseiller l'expédition des taureaux ainsi que des vaches communes, car la demande en est pratiquement nulle, dans le moment.

Il est arrivé, au cours de la semaine, 764 têtes de boeufs sur pied. Le plus haut prix obtenu, cette semaine, a été \$6.50 payé pour un char complet de bons bouvillons de boucheries, de l'Ouest. Une couple de lots de qualité moyenne, de provenance locale, mélangés avec des taures, ont été vendus \$5.75 du cent livres.

La plus grande partie des ventes de bouvillons et de taures, de qualité ordinaire et commune, ont été faites de \$3.50 à \$4.50 du cent livres.

Les bonnes vaches grasses ont obtenu \$4.25 à \$4.50 ; celles de qualité moyenne, de 3.00 à \$3.50, et les vaches pour la charcuterie ont été vendues de 2.00 à \$2.50. Les taureaux se sont vendus très difficilement entre \$2.00 et \$2.25 du cent livres.

VEAUX VIVANTS

La demande pour les veaux de lait a été très bonne, avec des prix fermes et à la hausse.

Nous n'avons pas enregistré de changement dans le marché des veaux des champs. En général, la demande est bonne pour ce marché.

Les bouchers locaux ont payé \$12.00 du cent livres, pour un veau de lait de très belle qualité. Le prix de \$10.00 du cent livres a été obtenu pour un petit lot de veaux de lait.

Des prix variant entre \$7.00 et \$9.00 ont été payés pour les veaux de qualité, généralement bons. Les veaux de lait de qualité commune ont obtenu \$6.00 et \$7.00 du cent livres.

Les veaux d'herbe et ceux nourris à la chaudière ont été payés de \$3.00 à \$4.75, suivant leur qualité. Les veaux d'herbe très communs n'ont pas été en demande.

AGNEAUX VIVANTS

Le marché des agneaux s'est ouvert très ferme lundi et mardi. Une légère baisse s'est fait sentir mercredi, puis une autre baisse assez considérable eut lieu jeudi et vendredi.

Il faut alors pratiquement impossible de vendre l'agneau sur le marché.

Cette baisse est la conséquence d'arrivages encombrants, dirigés par les acheteurs américains, sur le marché de Chicago. Lundi, il y avait à cet endroit, plus de trente mille (30,000) têtes d'agneaux.

Une forte partie des agneaux ont été expédiés abattus, sur les marchés de New-York et Boston, occasionnant alors une baisse assez considérable sur ces derniers marchés.

Comme une forte partie de nos agneaux qui nous sont envoyés à Montréal, sont ensuite dirigés sur le marché américain, nous nous sommes trouvés dans l'impossibilité de faire nos ventes après mardi.

Nous prévoyons que le marché de lundi nous amènera une nouvelle baisse considérable.

Les chars complets de bons agneaux ont été vendus, au commencement de la semaine, au prix de \$11.50 du cent livres, soit

une avance de \$0.75. Les agneaux de qualité moyenne ont obtenu \$10.00 à \$10.50 ; ceux de qualité commune, \$9.00 en montant.

Le plus haut prix de la saison, payé jusqu'à date à Montréal, pour les agneaux, a été réalisé par une consignation d'environ deux cents (200) agneaux de choix, préparés d'après les indications des propagandistes des ministères de l'Agriculture fédérale et provincial, soit \$12.25 du cent livres.

Notons, en passant, que c'est la Coopérative Fédérée de Québec qui a eu charge de cette vente. Ces agneaux avaient été expédiés de Cookshire, Qué.

MOUTONS

Il n'y a pas grand changement dans le marché des moutons, cette semaine. Ceux de bonne qualité sont très recherchés et obtiennent des prix fermes.

D'un autre côté, il est inutile d'expédier des moutons de mauvaise qualité, car nous ne pouvons les vendre présentement.

Les prix payés sont de \$3.00 à \$5.00, suivant l'âge et la qualité.

PORCS

Arrivage, 2889 têtes.

La forte quantité des arrivages, unie à l'envoi considérable de porcs trop légers et non finis, ont occasionné une baisse de .25c à .50c du cent livres.

Nous ne prévoyons pas d'amélioration dans le marché des porcs, au moins pour les expéditeurs n'expédiant que les porcs bien finis et ne pesant pas moins de 180 à 210 livres.

La demande pour les porcs pesant moins de 160 livres, est pratiquement nulle, de ce temps-ci.

Le prix de \$10.00 a été celui généralement payé pour les lots de chars complets de porcs non classifiés et de bonne qualité.

Les lots comprenant un certain nombre de porcs de moins bonne qualité, ont été payés \$9.75 du cent livres. Les porcs classés "select" ont obtenu \$10.75 du cent livres.

Les truies ont été vendues encore à \$7.50 du cent livres.

PORCS ABATTUS

Les arrivages ont été beaucoup plus nombreux cette semaine.

La demande cependant reste bonne, malgré une légère baisse dans les prix.

Nous prévoyons un marché stationnaire pour la semaine à venir.

Nous n'encourageons pas l'expédition de porcs pesants et gras, car la demande en est très restreinte.

VEAUX ABATTUS

Les arrivages n'ont pas été nombreux.

La demande a été très bonne. Les prix payés sont demeurés fermes.

Nous sommes en état de recevoir beaucoup plus de veaux abattus de ce temps-ci et d'obtenir des prix avantageux.

VOLAILLES VIVANTES

Les arrivages de volailles ont beaucoup augmenté cette semaine. Malgré l'énorme quantité que nous avons à placer, nous avons eu une demande extraordinaire à l'occasion des fêtes juives.

Une attention spéciale a été donnée aux poules grasses, qui se sont vendues à .02c la livre, de plus que la semaine dernière.

La demande pour les poulets a été très bonne. Malheureusement, les qualités fournies laissent à désirer ce qui nous a empêchés de réclamer des prix plus élevés que ceux obtenus la semaine dernière.

Nous espérons une bonne demande ainsi que des prix fermes pour les huit jours à venir.

Le Tabac de Qualité

OLD CHUM

En boîtes métalliques d'une
1/2 lb. - et en paquets

OEUFS

GARDONS notre marché des œufs,
en expédiant tous ceux dont nous
pouvons disposer à



VOLAILLES

PROFITONS des fêtes juives. Les
meilleurs prix sont payés pour les
volailles et poulets bien gras.

Coopérative Fédérée de Québec, 114, rue St-Paul-Est, Montréal.

Le marché de la Coopérative Fédérée de Québec

114, rue St-Paul Est, Montréal Dépt. des Achats

Les prix suivants sont ceux auxquels vous pouvez aujourd'hui vous procurer les marchandises suivantes ;
ces prix sont sujets à acceptation et à changement sans avis.

NOURRITURES POUR ANIMAUX

Farines	La tonne ou le sac	Moulée Monarch p. engraisser.....	2.85
		Moulée Monarch de luzerne très fine.....	2.25
		Moulée Spéciale pour les veaux, le sac de 50 lbs.....	1.25
		F. A. B. Montréal.	
		Grains alimentaires	
		par quantité de char et en grenier:	
		Avoine No 2 C.W. par 34 lbs.	\$ 0.62
		" No 3 C.W. par 34 lbs.59
		" No 1 Alimentation, 34 lbs58
		Echantillon par 34 lbs.58
		Orge No 4, pour alimentation, par 48 lbs.71
		Orge No 3 alimentation.68
		Orge à engrais.64
		Blé d'inde jaune No 2, expédition immédiate, par 56 lbs.	1.08
		Blé d'inde jaune No 3, exposition immédiate, par 56 lbs.	1.07
		Ces prix pour le blé-d'inde, sont payables en Fonds Américains.	
		F. A. B. Montréal.	
		Demandez nos prix rendus à votre station.	
		Taux de fret spécial de Montréal à votre station.	
		Communiquez avec nous, pour derniers prix du marché, livré à votre station.	
Sous-produits du blé			
Son.	\$30.00		
Gru Rouge.	33.00		
Gru Blanc, (middlings).	40.00		
Moulées			
Blé-d'Inde moulu.	\$ 2.25		
Blé-d'Inde cassé.	2.25		
Moulée d'avoine pure.	2.00		
Moulée d'orge pure.	1.75		
Gruau d'avoine 90 lbs.	3.10		
Tourteaux de lin.	2.25		
Gluten Meal (25% protéine).	37.00		

MARCHANDISES DIVERSES

* Alumettes Laurier, la caisse.	14.08
* Balais, 5 cordes, la douz.	7.50
Broche Barbelée	
Rouleaux de 80 perches. le rouleau	
2 pointes par 5 pcs.	4.00
4 " " 5 "	4.35
4 " " 6 "	4.60
Taxe et fret payées rendus à votre station	

MORUE SALÉE très blanche white nape	
En barils de 200 ou en caisse de 150 lbs. ½c en plus, quantités moindres.	
No 1 petite.	5½c la lb.
" moyenne.	6½c "
" grosse.	7c "
SAUMON DE GASPÉ en conserves Caisse de 4 doz. de btes d'une livre	\$15.50
F. A. B. Montréal, Québec Trois-Rivières	

Gasoline	
White Rose, le gallon.	\$0.29
Sterling, le gallon.27
Pétrole	
National, le gallon.	\$0.24
Silver, le gallon.20
Plumes de poules No 1, en sacs de 10, 15 et 25 lbs, désinfectées et séchées à la vapeur, la lb.	\$0.18
* Laine	
Lavée No 1, la lb.	\$0.35
Laine non lavée No 1, la lb.29
Laine cardée No 1, la lb.55
2¼% de taxe, en plus.	
Melasse pour animaux, le gal.24

PROVISIONS POUR LA MAISON

Beurre		* Melasse	
Pasteurisé (en pains d'une lb. \$0.38c la lb.		Extra Barbade, barils 50 gls \$0.95 le gal.	
Pasteurisé en solide.	37½ "	Fancy Blend, barils 50 gls.70 "
No 1 (Choix) en pains d'une lb.	37 "	Fancy Blend ½ barils.75 "
No 1 (Choix) en solide.	36½ "	* Riz	
Fromage		Siam glacé.	\$7.00 le 200
Fromage blanc et coloré en meules d'environ 25 lbs, 4 par bte. 24c la lb.		Spécial.	5.25 "
Oeufs		* Lard salé	
Strictement frais par caisses de 30 douzaines. la douz.	41	(Barils de 200 lbs)	
(caisses comprises)		Gras de dos 30 à 40 morceaux.	\$41.00
Sucre d'érable pur		" 40 à 50.	39.00
En pains d'une lb.	24 la lb.	Gras d'épaule 25 à 35 morceaux.	36.00
En pains de 2 à 5 lbs.	23 "	(Barils de 100 lbs)	
* Fèves		Gras de dos 40 à 50 morceaux.	20.00
(Par poches de 120 lbs)		Viande fumée	
Blanches No 1.	\$0.05½ la lb	Jambon (Fesse) 10 à 15 lbs.	\$0.30 la lb
Par quantités de 5 poches ou plus.05½ "	" 15 à 20 lbs.28 "
* Pois		" (Rolls) 3 à 6 lbs.24 "
(Par poches de 120 lbs)		Bacon (Flanc).27 "
Pois garantis bien cuisants.	\$0.06 la lb.	Jambon cuit (carré).42 "
(Par quantité de 5 poches et plus.)		Jambon (rond).40 "
No 1.05½ "	* Saindoux pur	
* Miel		Seaux de 20 lbs.	\$0.17½ la lb
Caisses		Tinettes de 60 lbs.17 "
12 chaudières 5 lbs.13	Boîtes de 56 lbs.	16½ "
6 chaudières 10 lbs.12½	Boîtes de 50 lbs en pains de 1 lb.20
Chaudières 30 lbs.12	Crates de 60 lbs en chaudières de 3 lbs.19 "
		Crates de 60 lbs en chaudières de 5 lbs.19 "
* Tabac, en mains, paquets de 25 lbs, Grand Rouge, Grand Havane et Connecticut, 1 lb.	\$0.17	* Graisse composée	
Comstock, 1 lb.18	Chaudières de 20 lbs.	\$0.15½ "
Rose Quesnel, 1 lb.32	Crates de 60 lbs en chaudières de 3 lbs.	16½ "
Quesnel, ½ lb.40	Crates de 60 lbs en chaudières de 5 lbs.	16½ "
2¼% de taxe, en plus.		* Thé	
* Sucre		Thé vert naturel "Le Réveil" de 1er choix. Prix	
Sucre granulé, sac de 100 lbs.	\$10.35	Caisses 80 et 40, lbs.	\$0.55 la lb.
Cassonnade blanche,	9.95	" 20, 10, 5 lbs.57 "
Cassonnade jaune,	9.85	Thé Noir No 1.55 "
* Beurre de sucre		Sifting.28 "
Aromes: Erable, Framboise, Fraise, Cacao, Miel, Banane, etc.		* Epices	
Chaudières de 30 lbs.	\$0.13 la lb	Epices garanties pures: Bte de Bte de 5 lbs 1 lb	
" 10 lbs.	13½ "	Poivre blanc.	\$0.32 \$0.36
" 5 lbs.	14 "	Poivre noir.25 .29
* Sel		Cannelle.27 .31
Gros sel, le sac de 140 lbs.	\$ 1.20	Gingembre.27 .31
(Prix spécial pour char complet.)		Moutarde.38 .42
Sel en pierre, sac de 100 lbs.	\$ 1.10	Clou de girofle.43 .47
* Sirop		Tête de clou.17 .21
Sirop de table, 1re qualité, 5 gls.	\$0.95	Toute commande de 100 lbs de thé café ou épices, F.A.B. votre station.	
" " " " " 30 gls.70	Nous n'acceptons aucune commande de moins de 10 lbs.	
" " " " " 50 gls.65		

* TOLE A COUVERTURE

Ondulée	Le 100 carré
33 pcs 28 Ang. 5, 6, 8, 10 pds de long.	\$5.50
Unie	Le 100 lbs
28 Ge "Apollo", 24-30" larg.	7.00
28 Ge "Apollo", 36. larg.	7.25
Taxe 2¼%, F.A.B. Montréal.	



* PAPIER A COUVERTURE

Marque Fédérée	Le rouleau
2 plis, 45 lbs au rouleau.	\$2.10
3 plis, 55 lbs au rouleau.	2.45
Marque "C.C."	
1 pli, 35 lbs au rouleau.	1.15
2 plis, 45 lbs au rouleau.	1.40
3 plis, 55 lbs au rouleau.	1.75
Taxe incluse, F.A.B. Montréal. Livraison prompte.	

Coopérative Fédérée de Québec,

114, RUE ST-PAUL-EST, MONTREAL.

REVUE DES MARCHES

Du 18 au 24 septembre inclusivement

Donnée par Coopérative Fédérée de Québec, Section des Achats

FARINE

Les prix du marché de la farine ont subi une légère baisse cette semaine. Nous ne croyons pas cependant, que ces conditions actuelles du marché soient définitives, les grands moulins n'ayant pas encore commencé à moudre le blé de la saison.

SON ET GRU

Il n'y a pas une très grande quantité de son et gru fabriquée actuellement. Ceci explique la hausse de prix de \$2.00 la tonne de cette semaine.

La demande pour livraison immédiate est plus considérable que le stock actuellement en mains.

Nous prévoyons pour la semaine à venir, des prix encore assez fermes.

Nous préviendrons nos sociétaires lorsque le marché sera propice, pour faire leurs achats d'engrais, pour l'hivernement.

MELASSE

Les mêmes prix ont été payés cet été cette semaine pour la mélasse. Nous croyons que c'est le temps pour les acheteurs de faire leurs provisions pour ce produit, car le marché actuel du sucre ne peut que nous laisser entrevoir une hausse prochaine dans le marché de la mélasse.

Nos sociétaires sont donc invités à nous envoyer leurs commandes sans délai.

SUCRE

Le sucre a repris son mouvement de hausse, à la fin de la semaine dernière. La variation est de .25c par cent livres.

Il nous est difficile d'expliquer la cause de cette hausse, si ce n'est par le fait que, actuellement, la demande pour ce produit est très grande, pour la fabrication des conserves.

GRAINS

Le marché aux grains s'est raffermi cette semaine.

L'avoine a gagné les trois sous qu'elle avait perdus la semaine dernière.

L'orge a subi peu de changements et le blé-d'Inde a quelque peu rétrogradé.

RIZ

Les conditions sont demeurées stationnaires dans le marché du riz. Nous ne prévoyons pas de changement dans les prix, encore, d'ici quelque temps.

Les approvisionnements du riz sont suffisamment pour répondre à la demande, actuellement.

JAMBON

Aucun changement dans les prix du jambon. Les prix actuels sont basés sur le strict coût de fabrication de ces produits.

A noter que la Coopérative vend les jambons fabriqués par elle-même, à sa succursale de Princeville.

SAINDOUX

Le marché du saindoux est demeuré le même, cette semaine.

Comme la demande est bonne pour ce produit, nous prévoyons un marché stationnaire pour les huit jours à venir. Il se peut, cependant que la plus grande quantité de graisse disponible, à cette saison de l'année, occasionne prochainement, des coupures dans les prix actuels.

SEL

Nous n'avons remarqué aucun changement dans les prix du sel.

Les prix demandés sont \$1.20 en sacs de 140 livres. Nous considérons toutefois que les prix actuels ne sauraient durer bien longtemps.

Nos sociétaires feraient bien de profiter des conditions présentes du marché pour faire leurs approvisionnements.

THE

La demande est très ferme, pour ce produit. Les prix sont restés les mêmes encore cette semaine. Nous ne prévoyons pas de baisse sur ce marché et, s'il y a un changement, il y aura plutôt hausse dans les prix.

HUILES ET GRAISSE

Le prix des huiles et graisses continuent d'être très abordables par l'acheteur.

Les prévisions du marché nous laissent entrevoir des prix sensiblement les mêmes d'ici quelque temps. Il serait prudent toutefois, de ne pas trop retarder à faire nos achats.

BROCHE A FOIN

Nos ventes de broche à foin dépassent de beaucoup celles de l'année dernière, à cette saison-ci de l'année. Nous comprenons que ceci est dû à l'excellente qualité que nous avons fournie de tous temps et aussi aux prix exceptionnellement bas que nous demandons pour la broche à foin.

Nous invitons les coopératives locales non éloignées les unes des autres, à grouper leurs commandes entre elles, afin de pouvoir faire venir un char de marchandises, entre elles. Dans ces conditions, nous serons en mesure de leur faire un prix encore plus bas.

Déjà, nous avons eu des commandes de ce genre, cette année. Il faut se hâter de s'organiser pour acheter notre broché à foin et profiter des conditions favorables actuelles du marché.

TOLE A COUVRIR

La réduction que nous avons faite dans les prix de la tôle à couvrir a eu pour effet de nous amener une grande quantité de commandes. La saison pluvieuse et l'hiver approchent; c'est le temps de renouveler les vieilles couvertures et de réparer celles qui en ont besoin.

Les cultivateurs sont donc invités à prendre connaissance de nos prix et à nous écrire pour toutes informations, avant de s'engager ailleurs.

La Coopérative est en état de donner d'aussi bonnes conditions que n'importe qui, dans le marché de la tôle à couvrir et les cultivateurs ne peuvent que bénéficier en lui confiant leurs achats.

Plus nous avons de commandes, plus nous sommes en état de réduire nos prix.

PAPIER A COUVERTURE

Nous avons vendu une très grande quantité de papier à couverture, cette année. Les cultivateurs nous fournissant les dimensions des espaces à couvrir reçoivent gratuitement une évaluation du prix que leur coûteront les frais de couverture de leurs constructions.

Des avantages spéciaux sont donnés aux sociétés coopératives et autres, achetant par quantités.

GAZOLINE ET PETROLE

Les mêmes prix ont été payés pour la gazoline et le pétrole, cette semaine.

Nous prévoyons un marché stationnaire pour d'ici quelque temps.

La consommation actuelle est très grande et suffit à absorber les arrivages.

Lisez le Bulletin de la Ferme

Nous avons un assortiment considérable de Bois de Colombie (B.C.Fir) de toute épaisseur, brut ou préparé de toute façon, pour Plafonds Lambris, Planchers etc.

AUSSI PORTES MOULURE ET TOURNAGE EN MEME BOIS.

Ce bois est très en vogue pour fini d'intérieur en bois naturel; il est parfaitement clair de nœuds, d'une belle couleur, travaille peu et surtout, coûte bon marché.

O. CHALIFOUR Inc.,
MARCHANDS DE BOIS

Manufacturiers de Portes, Chassis et autres ouvrages en bois.

TÉLÉPHONE 8400

Angle Laliberté & Prince-Edouard --: Québec.

Nous achetons la Crème et les Oeufs à l'année

NOUS PAYONS DE HAUTS PRIX

ECRIVEZ-NOUS



975, rue St-André

MONTREAL



*** Broche à Foin**

Nos	Le 100 lbs
13, Rouleau de 50 lbs.	\$3.65
14, Rouleau de 50 lbs.	3.75
15, Rouleau de 50 lbs.	3.85

F. A. B. Montréal. Taxe de vente comprise.

Faites-en votre provision sans tarder.

*** Broche à Clôture**

0.41c la perche pour notre No 740-0, 7 lignes de broche, 22 pouces entre les supports.

Demandez nos listes de prix pour tous autres styles et grandeurs ainsi que pour broche à parterre, barrières, accessoires, etc.



Coopérative Fédérée de Québec, 114, rue St-Paul Est --: MONTREAL

TROISIEME CONCOURS PROVINCIAL DE LABOUR

Organisé par

L'ASSOCIATION DES LABOUREURS DE QUEBEC
ET OUVERT A TOUS LES CULTIVATEURS DE LA PROVINCE

A SHERBROOKE LES 9, 10 11 OCTOBRE 1923

Sur la ferme de M. Gédéon Bergeron, à 1½ mille de la ville
\$2,000.00 seront offerts en prix

La première classe est ouverte à tous, avec charrues simples, à coupe carrée (15 prix). La deuxième classe est ouverte aux garçons au-dessous de 20 ans (6 prix). La troisième classe est ouverte aux garçons au-dessous de 17 ans (6 prix). La quatrième classe est ouverte à tous, avec charrues écossaises, à coupe ou imitations (10 prix). La cinquième classe est ouverte aux charrues à deux versoirs avec 2 ou 3 chevaux (5 prix). La sixième classe est ouverte aux tracteurs conduits par des cultivateurs (5 prix).

Ne manquez pas de prendre part à ce GRAND CONCOURS. Inscrivez-vous le plus tôt possible.

Le programme détaillé sera adressé gratuitement sur demande à M. Léo Brown, B. S. A. secrétaire de l'Association des laboureurs, Parlement, Québec.

